



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

UC-NRLF



LB 77 255

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

RECEIVED BY EXCHANGE

Class 803 f
L 366

THE PAST TENSES IN FRENCH

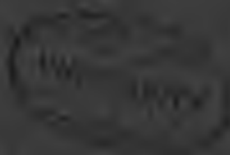
A Study of Certain Phases of their
Meaning and Function

BY

URSULA GEORGE LAUBSCHER

A DISSERTATION

PRESENTED TO THE BOARD OF UNIVERSITY STUDIES OF THE JOHN HOPKINS UNIVERSITY
IN CANDIDACY FOR THE DEGREE OF DOCTOR OF PHILOSOPHY
BY URSULA GEORGE LAUBSCHER



WASHINGTON
J. W. FERRY COMPANY
1922

THE PAST TENSES IN FRENCH

A Study of Certain Phases of their
Meaning and Function

BY

GUSTAV GEORGE LAUBSCHER

A Dissertation

SUBMITTED TO THE BOARD OF UNIVERSITY STUDIES OF THE JOHNS HOPKINS UNIVERSITY
IN CONFORMITY WITH THE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE OF
DOCTOR OF PHILOSOPHY



BALTIMORE
J. H. FURST COMPANY
1909

**TO MY FATHER AND MOTHER
AS A TOKEN
OF
LOVE AND GRATITUDE.**

TABLE OF CONTENTS.

	PAGE.
TABLE OF CONTENTS, - - - - -	5
INTRODUCTION, - - - - -	7 - 8
BIBLIOGRAPHY OF TEXTS CONSULTED, - - - - -	9 - 11
BIBLIOGRAPHY OF AUTHORITIES CONSULTED, - - - - -	12 - 15
CHAPTER I. INCHOATIVE ACTION, - - - - -	16 - 40
CHAPTER II. PLUPERFECT AND PAST ANTERIOR, - - - - -	41 - 60
VITA, - - - - -	61



INTRODUCTION.

The subject for the present study was suggested by Professor E. C. Armstrong, under whose direction the investigation has been made. The French tenses have already been discussed at length by many writers, and the particular uses in which they appear have been classified. A statistical study would still be of value, in answering some questions as to actual usage; no attempt has been made, however, in the present work, to deal with the material from this standpoint. The writer's aim has been to prepare the way for a clearer understanding of the past definite by a consideration of inceptive value in this tense; and to call attention to certain phenomena of the compound tenses heretofore not brought out. In the preparation of these chapters, considerable material has been collected which bears upon the nature of the past definite and the imperfect; this has been reserved for separate publication at a later date.

The results here published have been obtained from the study of a variety of texts, so chosen as to include all periods of the French language from the twelfth century to the present time. Prose works of a more or less popular character have in general been given the preference, due to their naturalness of expression and to their freedom from Latin influence. The examples chosen from these sources have been arranged in chronological order. It has been thought advisable to adopt a uniform system for marking accents in the older language, and the diacritical marks have thus been slightly altered, though the orthography is always retained.

The justification for a separate consideration of the pluperfect and past anterior must be sought in the results of the chapter devoted to these tenses. In spite of their origin, they have developed into syntactically independent tenses, though, as might be expected, they show many characteristics which may

be explained upon the basis of the simple tenses, on which they are built.

Free use has been made of existing treatises upon questions of tense. A list of such works will be found in the Bibliography, pp. 12-15. The writer is especially indebted to the studies of Bastin, Kalepky, Rabbinowicz, and Vising. Illustrative examples have at times been adopted from secondary sources; in such cases, either the references have been verified or indication is given of the immediate source from which they were taken.

Especial thanks are due to Professor Philip Ogden, who has most generously placed at my disposal numerous works from his own library; and to Mr. Henri C. E. David of the University of Chicago, by whose kindness the author has been able to consult the grammar of Rabbinowicz.

BIBLIOGRAPHY OF TEXTS CONSULTED.

Works are arranged alphabetically in order of abbreviations used. Those marked with an asterisk were read through with reference in them to the past tenses and inceptive value. The date of composition or publication is added in parenthesis; or when this is unknown, the date of the author's birth and death.

- ADA.*** = Agrippa D'Aubigné, *Histoire universelle*, Vol. I, p. p. le Baron Alphonse De Ruble. Paris, 1886. (1616).
- Anon. de Béth.*** = *Extrait d'une chronique française des rois de France, par un anonyme de Béthune*, p. p. M. Léopold Delisle in: *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. Vol. XXIV, Part II. Paris, 1904. (Before 1223).
- Bal.*** = Jean-Louis Guez de Balzac, *Lettres*, p. p. M. Philippe Tamizey de Larroque. Paris, 1873. (1643-1647).
- Bazin, René**, see *Les Oberlé; Le blé qui lève*.
- Chat.** = Chateaubriand, *Atala—René—Les Natchez*. Hachette et Cie., Paris, 1878. (1802).
- Com.*** = Philippe de Comynes, *Mémoires*, p. p. Mlle. Dupont. Paris, 1840. (1445-1511).
- Constant.** = Benjamin Constant, *Adolphe*. Calmann-Lévy (sans date). (1816).
- Corinne** = *Corinne ou l'Italie*, par Mme. de Staël. Paris, 1860. (1807).
- Coul.*** = Fustel de Coulanges, *L'invasion germanique et la fin de l'empire*. Book I, *La Gaule romaine à l'époque de l'invasion*, pp. 1-224. Paris, 1904. (1891).
- Daudet, Alphonse**, see *Fromont; Le petit chose*.
- Desnoiresterres**, *Voltaire et Frédéric*. 2nd edition. Paris, 1871.
- Ducs de Nor.*** = *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, p. p. Francisque Michel. Paris, 1840. (1221).
- Fénelon, François**, see *Télémaque*.
- Flaub.** = Flaubert, *Mme. Bovary*. Paris, Charpentier, 1901. (1857).
- Fort comme la mort**, par Guy de Maupassant. Paris, Flammarion. (1889).
- Froiss.*** = Froissart, *Chroniques*, Vol. IX, p. p. Siméon Luce. Paris, 1894. Certain quotations from Vol. I of the same edition have been made. When the indication "Buchon" accompanies the citation, it refers to the edition of Buchon, Paris, 1835. (Before 1410).
- Fromont.** = *Fromont jeune et Risler aîné*, par Daudet. Charpentier, Paris, 1878. (1874).
- Garnier** = Robert Garnier, *Tragédies*, in *Französische Neudrucke*, 3-6. Heilbronn, 1883. (Between 1568-1580).
- Gil-Blas** = *Histoire de Gil-Blas de Santillane*, par Lesage. Paris, Firmin Didot, 1852. (1715-1735).

- Graziella*, par Lamartine. Heath & Co., 1900. (1852).
- Ham.* = Hamilton, *Mémoires de Grammont*, in *Oeuvres complètes d'Hamilton*, I. Paris, 1805. (1713).
- HVal.** = Henri de Valenciennes, *Histoire de l'empereur Henri*, p. p. Natalis de Wailly. Paris, 1874. (1209-1216).
- Hugo*, Victor, see *Notre-Dame de Paris*.
- JBel.** = Jehan Le Bel, *Les vraies chroniques*, Vol. I, p. p. M. L. Polain. Bruxelles, 1863. (Before 1370).
- Joinv.** = Jean, Sire de Joinville, *Histoire de Saint Louis*, p. p. Natalis de Wailly. Paris, 1874. (1304-1309).
- La Fayette*, Mme. de, see *Princesse de Clèves*.
- La mare au diable*, par George Sand. Heath & Co., Boston, 1892. (1846).
- Lamartine*, Alphonse, see *Graziella*.
- Le blé qui lève,** par René Bazin. Calmann-Lévy. Paris (sans date). (After 1906).
- Le petit chose*, par A. Daudet, in *Oeuvres complètes; Roman I.* Paris, 1899. (1868).
- Lesage*, Alain René, see *Gil-Blas*.
- Les Oberlé*, par René Bazin. Calmann-Lévy, Paris (sans date). (1901).
- Loti ** = Pierre Loti, *Pêcheur d'Islande*. Calmann-Lévy, Paris (sans date). (1886).
- Mar.* = *La Vie de Marianne*, par Marivaux. Paris, Charpentier (sans date). (1731-1741).
- Maupassant*, Guy de, see *Fort comme la mort; Sur l'eau*.
- Men. Reims.** = *Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*, p. p. Natalis de Wailly. Paris, 1876. (1260).
- Michelet*, *Histoire de la révolution*. Paris, Chamerot, 1848. (1847 +).
- Mont.** = Blaise de Montluc, *Commentaires*, p. p. M. Petitot, in *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*. Vol. xx. (Book I). Paris, 1821. (1501-1577).
- Montes.** = Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, in *Oeuvres*. Paris, Antoine Bavoux, 1825. (1734).
- Musset*, Margot, and *Frédéric et Bernerette* in *Oeuvres complètes de A. de Musset*, Vol. vi. Paris, Charpentier, 1866. (1840).
- Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo. Vol. I. Paris, 1881. (1830).
- Pasq.** = Estienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, Book IV, in *Les oeuvres d'Estienne Pasquier*, Vol. I. Amsterdam, 1723. (1529-1615).
- PB.** = *Mémoires de Pasquier de le Barre*, in *Mémoires de Pasquier de le Barre et de Nicolas Soldoyer, pour servir à l'histoire de Tournai*, 1565-1570. Vol. I. p. p. la société de l'histoire de Belgique. Bruxelles, 1859. (1565-1570).
- Pré.** = Prévost, *Histoire de Manon Lescaut*. Paris, 1895. (1733).
- Princesse de Clèves*, par Madame de la Fayette. Paris, Flammarion. (1677).
- ROlary.** = Robert de Clary, *La prise de Constantinople*, p. p. C. Hopf in *Chroniques Gréco-Romanes*. Berlin, 1873. (Before 1216).

- Renaudin* = P. Renaudin, *Mémoires d'un petit homme*. Plon-Nourrit, 1905. (1905).
- Resurrection de Notre Sauveur*, p. p. Monmerqué et Michel in *Théâtre français au moyen âge*. Paris, 1842. (2nd half of 12th Century).
- Rous.* = J. J. Rousseau, *La nouvelle Héloïse*. Paris, 1852. (1761).
- Sainte-Beuve, Causeries du lundi*. 5th edition. Paris, Garnier Frères (sans date). (1857-1862).
- Sand, George*, see *La mare au diable*.
- Sév.** = Madame de Sévigné, *Lettres*, in *Les grands écrivains de la France*. Vol. I; Vol. II, pp. 1-300. Paris, 1862. (1644-1671).
- Staël, Mme. de*, see *Corinne*.
- Sur l'eau*, par Maupassant. Paris, Flammarion. (1888).
- Télémaque* = *Les aventures de Télémaque*, par Fénelon. Nourse et Vailant, Londres, 1756. (1699).
- Thierry** = Augustin Thierry, *Dix ans d'études historiques*. Part I: *Histoire d'Angleterre*, pp. 1-213. Paris, 1835. (Part I before 1825).
- Thiers** = M. A. Thiers, *Histoire de la révolution française*. Vol. I, pp. 1-213. Paris, 1840 (7th edition). Vol. II (not controlled), 5th edition, Paris, 1836. (1823-1827).
- Tocque.** = Alexis de Tocqueville, *L'ancien régime et la révolution*. 2nd edition. Paris, Michel Lévy, 1856. (1856).
- Villeh.** = Geoffroi de Ville-Hardouin, *Conquête de Constantinople*, p. p. Natalis de Wailly, Paris, 1874. (1160-1213).
- Vol.** = Voltaire, *Correspondance avec le Roi de Prusse* in *Oeuvres de Voltaire*. Vol. X. Paris, 1876. (1736-1778).
-

BIBLIOGRAPHY OF AUTHORITIES CONSULTED.

- ARMSTRONG, E. C., *The French Past Definite, Imperfect, and Past Indefinite*. Modern Philology, VI, No. 1, July, 1908.
- AYEB, C., *Grammaire comparée de la langue française*. 4th edition. Paris, 1900.
- BASTIN, J., *L'imparfait ou passé descriptif en français*. RdePh., v, 278-289.
- , *Le passé antérieur en français*. RdePh., VI, 218-221.
- , *Sur l'imparfait de l'indicatif assimilé à un conditionnel passé*. RdePh., XI, 141-144.
- , *Glanures grammaticales*, pp. 61-87. Namur, 1893.
- , *Le verbe et les principaux adverbess dans la langue française*. Part II. St. Petersburg, 1896.
- , *Nouvelles glanures grammaticales*. Riga, 1907.
- BERTRAM, W., *Beiträge zur Feststellung des gegenwärtigen französischen Sprachgebrauchs*. ASNS., XLVII, 56-60.
- BLASE, H., *Review of Karl Kunst: Bedeutung und Gebrauch der zu der Wurzel "fu" gehörigen Verbalformen bei Sallust*. Wien, 1896. Archfll., x, pp. 299-301.
- BOCKHOFF, H., *Der Syntaktische Gebrauch der Tempora im Oaxforder Texte des Rolandsliedes*. Münster, 1880.
- BÖDDEKER, K., *Die Wichtigsten Erscheinungen der Französischen Grammatik*. Leipzig, 1905.
- BOREL, E., *Grammaire française à l'usage des Allemands*. Stuttgart, 1904.
- BRINKMANN, F., *Syntax des Französischen und Englischen*. Vol. II. Braunschweig, 1884.
- BRUNETIÈRE, F., *Le roman naturaliste*, pp. 84-85. Paris, 1896.
- BRUNOT, F., *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris, 1894.
- , *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Paris, 1905.
- BURGATZCKY, O., *Das Imperfekt und Plusquamperfekt des Futurs im Altfranzösischen*. Greifswald, 1886.
- BURGUY, G. F., *Grammaire de la langue d'Oïl*. I. 2nd edition. Berlin, 1869.
- CLÉDAT, L., *Sur la double valeur des temps du passif français*. RdePh., IV, 1-9.
- , *Etudes de philologie française*. Annuaire de la Faculté des Lettres de Lyon, I, fasc. II, p. 61 ff.
- , *Grammaire raisonnée de la langue française*. Paris, 1894.
- CRESTEX, J., *Vermischtes*. NSpr., XI, p. 182.
- DA COSTA, G., *Grammaire française*. Paris, 1889.
- DARMESTERER, A., *A Historical French Grammar*. London, Macmillan & Co., 1899.

- DIEZ, F., *Grammatik der Romanischen Sprachen*. Bonn, 1872. III, pp. 276-279; pp. 326-328. (3rd edition).
- DUCOTTEB, X., *Die Graphische Darstellung des Imparfait und des Passé Défini*. NSpr., XI, 193-203.
- , *Erwiderung auf den Artikel des Herrn Stenhagen über das Imparfait und das Passé Défini*. NSpr., XI, 375-379.
- , *Die "Todeskandidaten" der Französischen Grammatik*. NSpr., XI, 577-605.
- EBELING, G., *JBrPh.*, V, I, 193.
- FORNACIARI, R., *L'Imperfetto Storico. Questioncella di Sintassi Italiana*. Studj Romanzi, fasc. 2, pp. 27-39.
- FOTH, K., *Die Verschiebung lateinischer Tempora in den romanischen Sprachen*. Romanische Studien, Vol. II, Heft 8, pp. 243-336. (Abbreviated *RS.*).
- FOULET, L., *Prétérit anglais et préterit français*. Revue Germanique, II, pp. 532-535.
- GAMILSCHEG, E., *Zur Verwendung des organischen Plusquamperfekts im ältesten Französischen*. ZRPh., XXXIII, pp. 129-134.
- GEIJER, PER ADOLF., *Sur la dérivation et l'emploi des temps de la conjugaison française*. Upsala, 1869.
- GEORGES, K., *Coepti mit Infinitive*. Berl. Philol. Wochenschr., 1887, cols. 250-252.
- GILDERSLEEVE, B., *Syntax of Classical Greek*. New York, 1900.
- , *The Imperfect and Aorist*. AJPhil., IV, 160.
- , *Problems in Greek Syntax; Times and Tenses*. AJPhil., XXIII, 3, pp. 241-253.
- , *AJPh.*, XIV, 105.
- GILDERSLEEVE AND LODGE, *Latin Grammar*. New York, 1898.
- GIRAULT-DUVIVIER, *Grammaire des grammaires*. Paris, 1853.
- GRANDGENT, C. H., *An Introduction to Vulgar Latin*. Boston, 1907.
- HAASE, A., *Zur Syntax Robert Garniers*. Französische Studien, v, 1-100. (Abbreviated *FS.*).
- , *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Paris, 1898.
- HERBIG, G., *Indogerm. Forsch.*, VI, 157-269.
- HERZOG, E., *Review of Romberg's "L'idée de la durée par rapport aux verbes et aux substantifs verbaux en français moderne"*. ZFSL., XXIII, II, 95-100.
- HÖHNE, F., *Bemerkungen über einen Winteraufenthalt in Grenoble*. NS., XII, 283.
- HORÁK, W., *Tempora und Modi im Französischen*. Bielitz, 1893.
- HUMBERT, C., *Die Lehre von den Zeiten der Vergangenheit, besonders im Lateinischen und Französischen, berichtet und auf ihren Grund zurückgeführt*. Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik., CIV, pp. 113-138.
- , *Ein Versuch die Lehre vom Gebrauch der Zeitformen, besonders im Französischen, zu vervollständigen, zu berichtigen, und auf ihren Grund zurückzuführen*. *Ibid.*, CLVI, pp. 222-245; 351-358; 515-532.

- JAHN, J. B., *Imparfait oder Passé Défini?* NSpr., x, 639.
- KALEPKY, TH., *Noch einmal Imparfait und Défini.* ZRPh., xviii, 498.
- , *Der Unterschied zwischen Imparfait und Passé défini und seine schulmäßige Behandlung.* Programm. Berlin, Weidmann, 1904.
- KLINGHARDT, H., *Das Tempus der Erzählung in unserm Französischen Unterricht.* NSpr., xii, 311-319.
- KÖRNIG, F., *Der syntactische Gebrauch des Imperfects und des historischen Perfects im Altfranzösischen.* Diss. Breslau, 1883.
- KÜHN, K., *Französische Schulgrammatik.* 5th edition. Bielefeld und Leipzig, 1904.
- LANDGRAF, G., *Historische Grammatik der Lateinischen Sprache.* Band III, Heft 1. Leipzig, 1903.
- LANSON, G., *Les éléments artistiques de la phrase au 19^e siècle.* Les annales politiques et littéraires, 14 April, 1907. No. 1242, p. 237.
- LENANDER, J. H. R., *L'emploi des temps et des modes dans les phrases hypothétiques, commencées par "se" en ancien français.* Lund, 1886.
- LÜCKING, G., *Französische Grammatik für den Schulgebrauch.* Berlin, 1889.
- MACKEL, E., *Beiträge zur französischen Stilistik und Syntax.* ASNS., cv, 48-59.
- MANGER, K., *Imparfait und Passé Défini.* NSpr., xi, 125.
- MÄTSCHEKE, O., *Die Nebensätze der Zeit im Altfranzösischen.* Kiel, 1887.
- MÄTZNER, E., *Französische Grammatik, mit besonderer Berücksichtigung des Lateinischen.* Berlin, 1885. (3rd edition).
- , *Syntax der neufranzösischen Sprache.* Berlin, 1843.
- MEYER-LÜBKE, W., *Grammaire des langues romanes.* III, 119-143. Paris, 1900.
- MILLER, C. W. E., *The Imperfect and the Aorist in Greek.* AJPhil., xvi, 139.
- MOBF, H., *Die Tempora Historica im Französischen.* NSpr., xii, 306-311.
- MUNCH, W., *Die Kunst des Übersetzens aus dem Französischen.* ZFSL., ix, 59-91.
- NERZ, F., *Perfectum und Imperfectum respektive Passé défini und Imparfait.* Beilage zum Jahresbericht 1894/95 des Königlichen alten Gymnasiums zu Nürnberg. Nürnberg, 1895.
- PAPE, R., *Essai sur la formation et l'emploi syntaxique du passé défini.* Progr. der Realschule I Ordnung zu Hagen i. W. Ostern. Hagen, 1879.
- PASSY, P., *Imparfait et passé défini.* NSpr., xi, 374-375.
- PLATTNER, PH., *Ausführliche Grammatik der französischen Sprache.* 2nd edition. Freiburg, 1907.
- PLOETZ, K., *Syntax und Formenlehre der Neuf Französischen Sprache.* 6th edition. Berlin, 1890.
- , *Nouvelle grammaire française.* 4th edition. Berlin, 1878.
- RABBINOWICZ, I. M., *Grammaire de la langue française d'après de nouveaux principes concernant les temps des verbes et leur emploi.* 2nd edition. Paris, 1889.
- RIEMANN, O., *Syntaxe latine.* 4th edition.

- ROBERT, C. M., *Questions de grammaire et de langue françaises élucidées*. Amsterdam, 1886.
- ROBOLSKY, *Molière's Sprache*. ASNS., xxiv, 385-400.
- ROUSTAN, M., *La composition française: les genres*. II. *La narration*, pp. 115-120. Paris (sans date).
- SCHLUTTER, H., *Beitrag zur Geschichte des Syntaktischen Gebrauchs des Passé Défini und des Imparfait im Französischen*. Jena Diss. Halle, 1884.
- SCHOLLE, F., *Das Imparfait des Indicativs und die damit zusammengesetzten Zeiten als Ersatz des lateinischen Coniunctivus*. ASNS., xliiv, 425-436.
- SEEGER, H., *Lehrbuch der Neuf Französischen Syntax*. I. Wismar, 1884.
- SENSINE, H., *L'emploi des temps en français ou le mécanisme du verbe*. Lausanne, 1908.
- SIEDE, J., *Syntaktische Eigentümlichkeiten der Umgangssprache weniger gebildeter Pariser, etc.*, p. 48. Berlin, 1885. 66 pp.
- SOLTMANN, H., *Die Syntax des französischen Zeitworts und ihre methodische Behandlung im Unterricht*. I. *Die Zeiten*. Bremen, 1897.
- SPIERS, I. H. B., *The French Tenses*. (A review of Rabinowicz). MLNNotes., vi, 97-104.
- , *The Past Definite and Imperfect in French*. Modern Quarterly of Language and Literature, i, 78-81.
- STENHAGEN, A., *Zur Frage vom Imparfait und Passé Défini im Modernen Französisch*. NSpr., xi, 310-313.
- STIER, G., *Französische Syntax*. Wolfenbüttel, 1897.
- STIMMING, A. (A note on the pluperfect, in criticism of Schultz-Gora). ZRPh., xxiv, p. 398.
- STORM, J., *Französische Sprechübungen*. Bielefeld und Leipzig, 1900.
- THIS, C., *Zur Lehre der Tempora und Modi im Französischen*. Beiträge zur Romanischen Philologie, 233-251. Halle, 1899.
- TOBLER, A., *Beurteilung über Georg Stier, Französische Syntax*. ASNS., 98, p. 465.
- , *VB*,² II, 34; 53; 105, note; 158.
- VANDAELE, H., *Syntaxe des temps et des modes en français*. Besançon, 1906.
- VISING, J., *Die Realen Tempora der Vergangenheit, etc.* Französische Studien, vi, 3, pp. 1-228; vii, 2, pp. 1-113. (Abbreviated *FS*.)
- , *Om det 2^a sammansatta perfektet i de romanska språken*. Nordisk Tidskrift for Filologi. Tredie Raekke, Vol. II, pp. 169-178. (Abbreviated *NT*.)
- VOGELS, J., *Der syntaktische Gebrauch der Tempora und Modi bei Pierre de Larivey*. Romanische Studien, v, 445-556. (Abbreviated *RS*.)
- WATERS, W. E., *Petronius, Cens Trimalchionis*, 1902.
- WHEELER, A. L., *The Syntax of the Imperfect Indicative in Early Latin*. CIPhil., i, 357-390.
- WULFF, FB., *De Franska Historiska Tempora*. Lund, Gleerup, 1900.
- YVON, H., *Emploi du mot indéfini avec un nom de temps*. RdePh., xviii, pp. 51-60. (Treats only of the nomenclature of the tenses.)

CHAPTER I.

INCHOATIVE ACTION.

Much has been written about the inchoative force of the past definite; yet, in order to form a clear idea of this tense, it is imperative to consider the question carefully. There is no doubt that the Greek aorist was often inceptive in its value.¹ The Latin perfect, that composite resultant of various separate groups, including the aoristic *s*-perfects, might also, thanks to its origin, well show a like usage. To what extent it did show this use is beyond the province of the present discussion to decide. Suffice to say that there are scholars who believe that this value has been exaggerated.² As for the French, some writers have held to the inchoative meaning as the fundamental and characteristic use of the past definite. This is the opinion of Rabinowicz, as expressed in his *Grammaire*.³ It is, however, too broad a statement to say that inceptive force is always found in this tense. The past definite is the narrative tense for past time, and as such it undoubtedly, perhaps even in the majority of cases, does lend itself to the portrayal of a succession of events. But inceptive force is not indispensable to the tense, and so can not be inherent in the form of the verb. The following example will illustrate this point: *Le peuple ne v o u l u t*

¹ Gildersleeve, *Syntax*, § 239.

² Cf. Landgraf, pp. 167-168, note. The writer (Blase) asserts that the inceptive force is frequently obtained by an arbitrary translation of the Latin, or may be explained by the etymology of the word in point. He denies that there is any case where *fui* must be inchoative, even in the oldest literature.

³ *I. c.*, § 36: . . . Le narratif (i. e., past definite) indique un changement d'état ou le passage de l'état qui précédait l'action à l'état nouveau indiqué par ce verbe, ou le passage de l'inaction à l'état d'activité, ou le passage d'une autre activité à celle annoncée par le verbe.

This idea is repeated in an article by I. H. B. Spiers, *Mod. Quart.*, I, p. 79, in which he says that inceptive force is always present in the past definite.



plus payer, mais il ne le voulait déjà plus, même avant le décret, etc. Thiers, p. 90. It is distinctly stated that the action began at a preceding period, and, by an additional clause, the point of origin is clearly shown to be unknown.

The following are additional examples of the past definite without inceptive value: Li juvenes rois Henris, quant il moru, n'ot nul enfant de sa feme, etc. Ducs de Nor., p. 81/29. En ce point que nous se journames en Cypre, me manda, etc. Joinv., p. 76, §137. Si avoient, a trop grant dangier, de l'aige, et eurent tant que il vinrent a Ourmoi, etc. Froiss., IX, p. 276, § 102. . . . Elle accorda ce droit tant désiré aux alliés qui n'avaient pas encore cessé d'être fidèles; et peu à peu elle l'accorda à tous. Montes., p. 411, col. 2. . . . Lorsque la nation, appelée dans la querelle, eut conçu l'espoir et la volonté d'être quelque chose, elle le voulut impérieusement. Thiers, p. 20. (Notice that the initial action occurs before "voulut" takes its place in the narrative.) Elle décréta qu'aucun de ses membres ne serait réélu. Robespierre fut l'auteur de la proposition, etc. *Idem*, p. 211. La jeune fille l'entendit pleurer. C'était la première fois. Ainsi debout et secoué par les sanglots, il était plus misérable et plus suppliant qu'à genoux. Il pleura ainsi un certain temps. Notre-Dame de Paris, I, p. 351. . . . Et se mit à genoux pour prier. Elles restèrent là ensemble, presque muettes, les deux femmes, tant que dura ce crépuscule de juin, etc. Loti, p. 186. La première maison où il entra fut celle de Gilbert Cloquet. Le blé qui lève, p. 233.

There are, however, many writers who recognize inchoative value as one function of the past definite.¹ In favor of this view is the mass of examples in which there is clearly a succession of events; and much more important, the class of verbs in which the past definite often requires another word for translation into English, or German, than that which represents the verb in general.² Thus: j'avais = I had; j'eus = I ob-

¹ For example, Hermog, ZFSL., XXIII, 96; Körnig, p. 28; Meyer-Lübke, Gram., III, 136-138; Plattner, I, § 245 (1); Schlutter, pp. 13-14; Vising, FS., VII, 2, 101.

² See Borel, p. 359; Meyer-Lübke, Gram., III, 136-137; Plattner, I, § 245 (2); Robert, p. 164; Schlutter, pp. 15-16; Vising, FS., VI, 3, pp. 23-24. Vising gives a list of inchoative perfects, common to the whole Romance territory, expressed in their Latin form: *credui, debui, dohui, habui, fui, jacui, potui, sapui, stetui, tacui, tenui, volui*. To this list Meyer-Lübke adds *clamavi*.

tained; *je savais* = I knew; *je sus* = I learned. The aim of the present chapter is more fully to investigate this double meaning.

Assuming an inchoative function for the French past definite, whence did it derive this value? As above shown,¹ the usage in Latin, if existent, was probably restricted. There must, therefore, be some other cause than the classic usage to account for any later extension of the use here under discussion.

The Latin had, in the present, two forms for the verb: a simple present and an inchoative present. But in the perfect, one form corresponded to both of these present forms; and, as the lengthened, inchoative forms of the present spread greatly in popular Latin, the perfect may well have assumed a meaning based upon them. By analogy to this class, Vising explains the spread of inception over the whole class of *ui*-perfects, and wherever such meaning is found outside of this domain, he attributes it to the influence of this class.² At times, the inchoative value was so strong as to change the meaning of the whole verb.³

To this explanation there are various objections, and Meyer-Lübke rejects the theory.⁴

Another possible source of inchoative value might be that suggested by Foth, who holds that in a certain class of verbs, like *esse*, the imperfect and perfect in Latin were nearly pleonastic. Then by *Verschiebung*, or adaptation, the past definite took to itself new functions, one of these being inception.⁵

¹ Cf. p. 16, note 2.

² This is the theory of Vising, FS., VI, 3, pp. 24-25.

³ *Ibid.*, VI, 3, p. 25.

⁴ Meyer-Lübke, Gram., III, p. 138, gives three reasons for rejecting this theory: 1. *Amare* also assumes this meaning; 2. Many *ui*-perfects do not assume the new inchoative sense, as *potui*; 3. *Se coucher* is inchoative, while the intransitive *coucher* is not. These objections are not satisfactorily answered by Vising. In addition, there is the fact that when the inchoative presents began to increase so largely, they probably lost their inchoative value. Cf. Grandgent, *o. c.*, § 413: "The types *esco* and *esco* . . . were extended in the third century and later, and lost their inchoative sense."

⁵ Foth, *o. c.*, pp. 313-314.

However, it has been seriously questioned whether even *fuit* ever assumed this new meaning,¹ and real difficulty arises as to this explanation in view of the large number of other verbs thus used.

What might seem a proof of an extended inchoative feeling in the late Latin is found in the periphrasis, *coepi* plus the infinitive, a construction very common in Petronius.² However, the locution is more than a mere substitution for a perfect form.³ The *coepi* had never lost its original sense, and the periphrasis (which, if it replaces anything, stands for an imperfect) is due to a popular desire for heightened effect.⁴ It throws no light upon the question as to what extent the late Latin perfect was inceptive in its meaning.

The study of one tense must not exclude a comparison of all other tenses; for if a logical differentiation of the uses of tenses is to be obtained, it is necessary to eliminate those characteristics common to all forms. Some writers have pointed out indications of inchoative meaning in various tenses, and have given

¹ Cf. note 2, p. 16.

² Cf. Grandgent, § 72; § 124. Also Ludwig Friedländer, *Petronii Cena Trimalchionis*, Leipzig, 1906, p. 210, note. The construction is an old one. Cf. Landgraf, p. 311.

³ The fact that *coepi* plus the infinitive expresses inchoative action can not interest us, as this is a perfectly natural meaning. Such a use would be significant only if it were found as a real substitute for the perfect. This, however, is not the case, since the construction has never weakened to a simple periphrasis. As proof of this, cf. the mass of examples examined by Georges, *o. c.*, col. 250. Waters, *o. c.*, p. xl (2), correctly states that there is emphasis on the beginning of the act; and especially to be noted is his remark that the expression replaces an "imperfect of narration." The periphrasis is closely related to the historical infinitive, which usually finds its explanation in an ellipsis of *coepit*. Now, the historical infinitive itself takes the place, not of the perfect, but of the imperfect. Cf. Gildersleeve and Lodge, *o. c.*, § 647, note 1. Cf. also the passage alluded to by the authors: *Stupere gaudio Graecus: simul enim auditur "coepit."* Quintilian, ix, 3, 58.

For this material and many suggestions I am indebted to Professor Kirby F. Smith, who has himself examined the usage in Petronius and finds that the *coepi* had always retained its inceptive meaning.

⁴ Cf. the English: he up and did it.

examples in support of the statement.¹ It remained for Kalepky to generalize this idea. He asserts that inception is common to all verb forms; that the past definite is not exclusive in its adaptation to the expression of such action, and that the explanation of an inceptive connotation is to be found in a double meaning of the verbs that show this use. A double meaning had already been assumed for the past definite; it is now extended to the whole verb.²

Meyer-Lübke is unwilling to accept this explanation until proof is offered that the double sense has existed from the beginning in all forms of the verb; and that the inceptive meaning is not a later extension from the past definite.³

The following examples are presented with a view to determine the possibility of inceptive value in all verb forms.

PRESENT. Mais tout bien regardé, nostre seulle esperance doibt estre en Dieu; car en cestuy-la gist toute nostre fermeté

¹ This fact did not escape Vising, *FS.*, vi, 3, p. 23. He excludes from his list of inchoative perfects *cognoscere* and *occupare*, which have the inceptive meaning in all forms. See also Humbert, *o. c.*, Vol. civ, p. 118; also Vol. clvi, p. 230, note 22; p. 232, note 24. Bastin, in *Le verbe*, shows that all the tenses at times express the beginning of action. Unfortunately he gives no exact references to passages, and confines his examples mostly to *diner, souper, etc.*, not especially good illustrations, as the naming of an hour is made necessary by the fact that the beginning of a meal is the only point in it fixed in time.

² Cf. Kalepky, *ZRPh.*, xviii, p. 505. Also, *idem.*, *Program*, p. 13, and note.

³ See Meyer-Lübke, *Gram.*, iii, p. 143. Kalepky realizes the force of the argument but holds that the existence of such double meaning in Modern French, no matter how acquired, is demonstrable. Cf. Kalepky, *Program*, p. 13, note 1.

Vising, *FS.*, vi, 3, p. 23, rejects the theory that such double meaning existed in Vulgar Latin; he says that there are few indications of it.

I do not undertake to investigate this subject in the present monograph. The following examples, however, will show that there is no impossibility in assuming this explanation even for the Latin: *Avitus tertio anno postea quam a Gallis et a Gothis factus fuerat imperator, caret imperio, Gothorum promisso destitutus auxilio caret et vita.* *Idatius, Chronicon*, p. 886. (Quoted from Vising, *o. c.*, vi, 3, p. 25, note 2.) Also: *Isti vero praepostero officia permiscent, qui contra praecepta Theophrasti, cum amaverunt, iudicant, et non amant, cum iudicaverunt.* Seneca (ed. Fickert), i, Ep. iii, 2.



et toute bonté, qui en nulle chose de ce monde ne se pourroit trouver; mais chascun de nous la congnoist tard, etc. Com., p. 113/6. (Comes to know, realizes.) Je me tais tout court: j'irois trop loin si je ne me retenois. Sév., II, 30.

The following are additional examples of inchoative meaning in the present tense.

INDICATIVE. De cecy le bruit court par toute la ville, & deslors fut une grande question de scavoir, etc. Pasq., 378 C. (The context shows that the dilemma was the result of the preceding event "becoming noised abroad." The verb may mean "there is a rumor afloat;" here, however, the idea conveyed is "the report arose.") Je commence à pester contre les longueurs de Mr. de Chantre, et, si je n'ay de bonnes nouvelles dans deux ou trois jours, je luy despescheray un homme exprès. *Idem.*, p. 131. Je croiray que vous vous repentez de l'avoir fait, si je ne l'ay par le premier ordinaire. *Idem.*, p. 259. Tout est réglé [à Vichy], tout dîne à midi, tout soupe à sept, tout dort à dix, tout boit à six. Sév., 356 (from Littré, *sub voce* dîner). . . . Car je n'ai vos lettres que le vendredi et j'y réponds le dimanche. *Eadem.*, II, 238. Il se trouve alors qu'une classe d'hommes est plus forte que l'état, et l'état peu à peu n'est plus qu'une ombre. Coul., p. 206. (The progression mentioned ceases when the existence has really come to its full development; the successive changes occur during the modal inception of the activity.) M'apprenait que j'avais un coeur (car on ne le sent que du jour où l'on aime), etc. Mar., p. 65. ('From the day when first one really loves.' This love may be full-blown; if so, it is because *aimer* means this to the speaker.)

SUBJUNCTIVE. The Duke of Venice promised to go . . . par si que nous aions le motie de totes les conquestes que on y conquerra, etc. RClary., p. 6, § VI. . . . Comme il se gait de moi, que je n'aie de son avoïr, etc. Ducs de Nor., p. 116/13. . . . Et puis k'il a tel talent d'avoir de mes deniers, il ne puet estre qu'il n'en ait, etc. *Ibid.*, p. 116/20. (The possession yields in interest to the acquisition.) Affin que j'en passe mon envie et que je connoisse Paul par Fulgence. Bal., p. 68. (Learn to know, become acquainted with.) Je ne puis comprendre ce qui empêche que je n'aie des lettres comme j'ai accoutumé. Sév., II, 245.

IMPERATIVE. Et pour Dieu sire, connoissiez vous en, etc. Men. Reims., p. 121, § 230. (Make inquiries about, learn, etc.) J'ay peur que mondit Sieur de Saint Blancat n'ait pas reçu un remerciement latin . . . Sçachez le s'il y a moyen, mais ne sçachez que cela car je suis accablé de compliments. Bal., p. 419. Tu es une méchante fille, et je vois bien que tu ne veux point causer avec moi. Dors donc, cela vaudra mieux que de critiquer un homme qui n'est pas gai. La mare au diable, pp. 56-57.

IMPERFECT. . . . Pour supler leur indigence et les assister à vivre durant qu'ilz n'avoient aucun gaingnaige, un carolus, *etc.* PB., p. 146/31. Le laboureur s'efforça de paraître tranquille, mais il était toujours plus pâle et plus tourmenté. La mare au diable, p. 99. (He was growing, becoming paler and paler).

For further examples of the inchoative imperfect, *cf.* the following list: . . . Et se li dist qu'il n'aroit jamais point de sen hyretage, sen par l'aive de Dieu et des croisies ne l'avoit. RClary., p. 23. Et entre ches entrefaites que li rois avoit ouvré, si avoit li marchis tous chiaus de Sur et Genevois qui i estoient et uns et autres tous a sen acort, et il li avoient tot juré feeuté, *etc.* *Idem.*, p. 27. (Point is that he used the interval to "win over, gain the support" of these men; the passage falls flat if it means only "they were on his side.") Se i eut tel a cui on donna CC. fies a chevalier, a tel i eut C, a tel i eut LXX. . . . , et chil qui le mains en avoient, si en avoient VII ou VI, *etc.* *Idem.*, p. 80. Rolles ne le (*i. e.*, taking a certain ransom) vaut faire, se il n'avoit pas deseure tout chou la raençon de sa terre. Ducs de Nor., p. 8/18. . . . Mais Rolles ne le vaut pas faire, s'il n'avoit tout la terre des l'ève d'Ethe des chi en la mer, *etc.* *Ibid.*, p. 13/4. On avoit bien, qui le vouloit acheter, une vielle vache ou ung boeuf pour ung gros, *etc.* JBel., p. 159/11.

Et quant (*i. e.*, whenever) cilz rois Edouars estoit arriere revenus en Engleterre, chilz preus rois Robers rassambloit gens d'armes . . . et reconqueroit tous ses chastiaus . . . Et quant li rois Edouars le savoit, il en avoit grant despit, *etc.* Froiss., Vol. I, p. 114/1. (Whenever he heard, learned of, *etc.*) . . . Car il ne trouvoient que puis moult parlous, et a ces puis n'avoient nuls seaulx. Si avoient, a trop grant dangier, de l'aige, et eurent tant que il vinrent a Ourmoi, *etc.* *Idem.*, IX, p. 276, § 162.

Ce seroit une belle chose, si par là nostre chér amy estoit fondateur d'un estat nouveau, *etc.* Bal., p. 207. (If he became.) . . . L'été passé nous déjeunions à une heure, *etc.* (Quoted from Bastin, *Le verbe*, p. 39.) Mais, Monsieur, . . . quand je vous donnois vos appointements, quelquefois j'en avois la décharge un mois auparavant, *etc.* Sév., I, p. 453.

FUTURE. . . . Car jou irai se vous volés, et saurai parcoi il ont chou fait. HVal.; p. 374, § 616. (Not prophetic of future knowledge, but expressing a determination to find out, learn). A présent, tu n'auras plus rien de moi. Le blé qui lève, p. 100.

The following examples will serve to show the inchoative value as found in the future tense. . . . Ainz porchaceront que il auron t le leur en totes les manieres que il porront. Villeh., p. 124, § 214. (Until they get what belongs to them.) Et disoit on a cascun des haus homes: "Vous ares tant de fies, et vus tant, etc. RClary., p. 80. . . . Grans merveille iert se nous ne sommes tout mort; car nous n'a rons nul confort d'eus. HVal., p. 360, § 592. Et dont jura ke, puiske Lombart ne voelent enviers lui faire pais ne acorde, ke il sa ura se Lombart aront pooir contre lui. *Idem.*, p. 394, § 650. (He will see, find out.) . . . Que je sui plus dolans de chou que les estranges gens connistront ore la mauvaistié de cels de ma terre, que, etc. Ducs de Nor., p. 158/28. (Will come to know.) Et je connois tant la maniere de Lombarz et que convoiteus sont de gaaingnier par nature, que nous averons pais parmi le nostre (i. e., large gift). Men. Reims., p. 120, § 228.

. . . Mais si l'on ne prend garde De luy boucher l'entree, . . . Bien tost . . . nous aurons nostre sang infect de sa poison: Et alors (mais trop tard) cognoistrons nostre faute. Garnier, Hippolyte, lines 479-483. (Come to know, realize.)

. . . Je vous supplie, Monsieur, de ne me le point dissimuler, et à l'heure mesme que vous le sç a urez d'arrester l'impression de mon livre, etc. Bal., p. 28. Vous en sç a urez davantage une aultre fois, etc. *Idem.*, p. 76. Peut-estre que j'en sç a uray des nouvelles samedy, etc. *Idem.*, p. 95. . . . Vous luy ferez dire . . . qu'il a ura une de mes lettres par le premier ordinaire. *Idem.*, p. 116. Nostre très cher l'a ura par le premier ordinaire. *Idem.*, p. 220. Le petit n'a ura point pourtant de lettre de moy par cet ordinaire, etc. *Idem.*, p. 273. . . . Voilà ce que vous a urez de Livry; j'achèverai cette lettre à Paris. Sév., II, 130. Songez que j'a ura i une de vos lettres tous les vendredis, etc. *Eadem.*, II, 225. . . . Et je sa ura i par ce moyen ce qui a fait ce changement. Princesse de Cleves, p. 55. Ceux qui liront l'histoire de Pachymère con naitront bien l'impuissance où étaient et où seront toujours les théologiens par eux-mêmes d'accommoder jamais leurs différens. Montes., p. 449, col. 1. Berlin sera sous vos auspices l'Athènes de l'Allemagne, et pourra l'être de l'Europe. Vol., p. 8. Voilà, Monseigneur, tout ce que vous a urez de moi cette fois-ci pour le département poétique, etc. *Idem.*, p. 68, col. 2. Vous a urez incessamment le manuscrit de Rome sauvée. *Idem.*, p. 227, col. 1. Je vais commencer à envoyer à votre majesté les papiers qu'elle demande, et elle a ura le reste dès que je serai à Bruxelles. *Idem.*, p. 185, col. 1. Mais il y a eu tant de contre-temps que probablement je ne l'a ura i de plus de quinze jours. *Idem.*, p. 209, col. 1. . . . Il peut compter qu'il n'a ura rien de moi pour sa peine. *Idem.*, p. 308, col. 1.

Le ministre a ura de mes nouvelles. Thiers, p. 125. —Petite

Marie, c'est un journalier qui t'embrasse! Tu me connaîtras, à présent. Le blé qui lève, p. 68. (Now that speaker is a day worker, he can be more at home. Formerly he saw little of his Marie because she was asleep when he came home. He hopes, therefore, that now "she will become acquainted with him.) . . . Et vous aurez cinquante francs par mois, comme les camarades. *Ibid.*, p. 273. . . Ils auront tout, excepté ce qu'ils cherchent. *Ibid.*, p. 330.

CONDITIONAL. . . . Et li manderent qu'ele venist en Engleterre; car il li aideroient tant qu'ele auroit la couronne, ki ses drois estoit. Ducs de Nor., p. 76/20. . . . Le complot . . . pour faire roi le duc de Monmouth . . . sous la condition que Monmouth serait roi au profit des Presbytériens disgraciés, etc. Thierry, pp. 105-106.

Further examples of the inchoative conditional are: Et cil qui empereres seroit . . . si aroit lo quart de tote la conqueste . . . et en outre aroit le palais de Bouchelion, etc. Villeh., p. 136, § 234. . . . Que juroit que ja li Sarrasin n'arroiënt triwes de lui, etc. RClary., p. 68. . . . Et les concorda par si que li cuens Huedes auroit le castiel de Torquais et li duz auroit toute l'autre terre et seroit apendans au castiel de Tiulieres. Ducs de Nor., p. 50/19-21. (Louis was to marry the niece), et si auroit en bonne pais la terre de Venguessin le Normant, etc. *Ibid.*, p. 91/2. (He would get peaceable possession of.) . . . Et, s'il li mentoit, il le feroit pendre, ne ja n'en auroit raençon. *Ibid.*, p. 122/27. . . . Car il n'arroiënt ja nul secours de cels de Londres, etc. *Ibid.*, p. 161/24. (A reason given to induce the enemy to surrender.) . . . Et par tant (i. e., a certain sum) auroient le pardon d'outre mer. *Ibid.*, p. 205/21. Quant les conseillers du roy veirent qu'ilz n'en auroient aultre chose, ilz firent crier, etc. JBel., p. 63/19-20. Le noble roy vist bien qu'il n'en auroit aultre chose a celle foys, etc. *Idem.*, p. 137/25. . . . Mais il auroit son droit quant il pourroit. *Idem.*, p. 208/24.

Quant Bernars Courans veï che que il n'en aroit autre cose, si fu, etc. Froiss., IX, p. 122, § 84. Si furent il quis et trachiet dedens leurs hostels de trau en trau, et quant Jehan Lion veï que nuls n'en aroient, si fu grandement courouchiés. *Idem.*, IX, p. 178, § 109. . . . Car il estoit dict qu'il renonceroit a la duché de Normandie, et auroit Champaigne et Brie . . . pour son partaige. Com., p. 174/15. . . . Lesquels . . . me laisserent aller, . . . car ils voyoient bien qu'ils n'auroyent pas grands finances de moy, etc. Mont., p. 358. . . . Deffendit à tous de sortir de leurs maisons, depuis les sept heures du soir, dont ils auroient

certain avis, par la cloche que l'on sonneroit, etc. Pasq., 406, B. . . Firent publier par les carrefours au son de la trompette que celluy qui scauroit rapporter et vérifier celluy ou ceulx ayant ou ayans attachez lesdis billetz, auroient la somme de, etc. PB., p. 20/18.

Si je n'estois extrêmement pressé par le courier, vous auriez encore une Silve que je viens d'achever, etc. Bal. p. 47. Sans ces beaux vers vous n'auriez point de lettres aujourd'huy de moy. *Idem.*, p. 216. . . Et vous n'auriez pas un seul mot de vostre pauvre amy, s'il n'avoit d'autres mains que les siennes à son service. *Idem.*, p. 376. . . En criant que je l'avois trompé, mais que j'aurais de ses nouvelles. Pré., p. 157. J'enverrais bien aussi des vers à votre altesse royale, si j'osais: elle aurait le cinquième acte de Mahomet, etc. Vol., p. 130, col. 2.

Il aurait vite un parti, ce vieux-là, il est malin. Le blé qui lève, p. 205.

PAST INDEFINITE. . . . Mais j'ai su depuis quelques jours qu'il est mort à Padoue, où il étoit relégué. Princesse de Clèves, p. 78/19. Je t'en prie . . . Raconte-moi, au moins, comment tu l'as aimée, etc. Les Oberlé, p. 233. (The object of this love was still alive and was still beloved. The speaker, having just learned about this love, therefore asks: "How did you come to love her; how did you fall in love?").

Inchoative value in the past indefinite is further shown by these additional examples: . . . Il n'a encore, che dist, de vous eus hommages ne sairemens, etc. HVal., p. 350, § 576. . . . Que li evesque de Bretaingne ont tenu le conte de Bretaingne bien sept ans en escommeniement, et puis a eu absolucion par la court de Rome, etc. Joinv., p. 370, § 671.

Il y eut du menu peuple, comme j'ay depuis sceu, fort espoventé ce jour, jusques a cryer, etc. Com., p. 22/13-14. . . . Et je croy veritablement, a ce que j'en ay sceu, que si n'eust esté luy seul, que, etc. *Idem.*, p. 45/18-19. Icy sont partie de mes raisons, que j'ay veues et sceues touchant ce propos de dessus. *Idem.*, p. 170/26-27. En ces entrefaictes, envoya le duc de Bourgongne ung paige, nommé Symon de Quingy, qui depuis a esté baillif de Troye, etc. *Idem.*, p. 225/11. . . . Le duc de Cloestree, frere dudict roy Edouard, lequel depuis a esté roy nommé Richard, etc. *Idem.*, p. 261/9. Le dernier endroit ou je me suis teu de nos affaires de par deça, a esté au despartement que, etc. *Idem.*, p. 263/7. (The last place where I stopped, etc.) Et avoient vouloir luy faire espouser par force celle qui depuis a esté duchesse d'Austriche, etc. *Idem.*, p. 309/4. . . . Ung docteur, qui estoit de grant

auctorité avec eulx, qui s'appeloit le docteur Hesevare, qui depuis a esté cardinal, *etc. Idem.*, p. 319/18. J'ay sceu ces choses par plusieurs lieux, et par especial par la bouche de messire Jacques de Saint Pol, qui, *etc. Idem.*, p. 333/12. "Nous deffendons à toutes personnes de franche condition de se faire d'Eglise s'ils n'en ont eu congé de nous, *etc. Pasq.*, 388, A.

. . . Le destroit de Magellan, premièrement recogneu par Vasco Nunès en l'an 1513, puis à bon escient traversé par Magellan sept ans après; et pourtant ce destroit n'a porté le nom de l'inventeur. ADA., p. 115. (Did not receive the name of; otherwise the tense is out of place.) Le messenger est arrivé pour la seconde fois et je n'ay rien eu de Paris. Bal., p. 291. . . Luy firent dire, dans l'extrémité d'une maladie, ces parolles que j'ay sçeues par le rapport de son médecin, *etc. Idem.*, p. 314. . . Les bouquets dont il a couronné les princesses sont trop bien payés, s'il en a eu une chaisne de cuivre doré, *etc. Idem.*, p. 392. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. *Eadem.*, I, 476. . . L'étonnement où l'on a été en apprenant qu'elle a été malade et morte en huit heures, *etc. Eadem.*, II, p. 5. (It would not be remarkable for a person to be sick and die in 8 hours; the point is that she "took sick.") Vous m'avez donné envie de m'enquérir de la mascarade du mardi gras: j'ai su qu'un grand homme, *etc. Eadem.*, II, 67. Le Roi a eu beaucoup de peine à se résoudre à déshonorer un homme de la qualité de . . . , mais . . . il a cru qu'il y alloit, *etc. Eadem.*, II, 113. (He came to the conclusion, made up his mind; at this stage it could first be said: il croit.) . . . J'en ai su tout le détail; mais, *etc. Eadem.*, II, 261. Il a vaqué chez Monsieur une charge de vingt mille écus; Monsieur l'a donnée à l'ange, *etc. Eadem.*, II, 286. (There fell, has fallen vacant; not "there was a vacancy," in an account of this kind.) Lorsqu'il revint d'Espagne, . . . elle mena toutes ses filles, parmi lesquelles étoit Mademoiselle de Pisseleu, qui a été depuis la duchesse d'Estampes. Princesse de Clèves, p. 38. . . Je ne saurois démêler par où elle a été sue, *etc. Ibid.*, p. 189. Je l'ai su par vous-même, Madame, répondit-il, *etc. Ibid.*, p. 221. Marianne, me dit-elle, vous avez fait là une bonne rencontre quand vous l'avez connue, *etc. Mar.*, p. 34. . . Moi seul excepté, que vous n'avez connu que par hasard, *etc. Ibid.*, p. 93. Depuis cette lettre écrite, votre majesté a su que le roi de France a donné des subsides, *etc. Vol.*, p. 198, col. 1.

. . . Il lui dit que . . . il lui donnait une commission pour l'Angleterre. On a su depuis que M. de Montmorin . . . l'avait dirigé sur les Pays-Bas, *etc. Thiers*, p. 123. On a su depuis que cette déclaration renfermait des articles secrets. *Idem.*, p. 205. Ah! comme je t'ai aimé vite! En te voyant, c'étoit un soubresaut en moi, une pâleur qui me prenait. Frédéric et Bernerette, p. 232. Du jour où j'ai vu que les petits Savoyards dans la rue

ne se retournaient plus, j'ai compris, etc. *Causeries du lundi*, I, p. 133. (Noticed, perceived; he saw the fact in its completeness, it is true, but this activity is taken at its initial point.) Ils ont appareillé le 1^{er} du courant, l'avant-vieille (*sic!*) du grand malheur arrivé à notre pauvre Gaud, et ils n'en ont pas eu connaissance encore. *Loti*, p. 152.

PAST DEFINITE. La roine se teut atant et s'en ala en sa chambre, etc. *Men. Reims.*, p. 25, § 48. Comment j'ai m ai Sarolda? Je ne sais plus, et cela me vint sans doute tout doucement et tout d'un coup, comme viennent ces choses-là. *Renaudin*, p. 204.

For additional inchoative past definites, cf. the following examples: *Ensi se loja l'oz, et fu Jadres assegié le jor de la saint Martin. Villeh.*, p. 44, § 78. (This verb may mean either "to hold in a state of siege," or "to lay siege to;" here it has the latter idea.) *Le roine se mist en mer avec Androme a venir en Constantinoble. Quant il furent bien alé avant en le mer, si ne fait mais el? Andromes si a a ma le roine qui se cousine estoit et jut a lui a forche. RClary.*, p. 15/4. (Came to love her. *Andromes had gone to bring the queen to court.*) *Quant Kyrsacs fu coronés, si en alerent les nouveles tant a mont et a val que Andromes le seut, et qu'il avoit sen balliu ochis, etc. Idem.*, p. 18/19. *Tres che jour que Kyrsaacs fu empereres, pourtraist on sus les portaus des moustiers, comment Kyrsaac avoit esté empereres par miracle, etc. Idem.*, p. 21/19. *Et quant che vint au jour, si monterent et li vesque et li abe, etc. Idem.*, p. 73. (Got to horse.) *Et quant la roine Elienor vit la defaute que li rois avoit menee avec li, et elle oi parler de la bonteit et de la prouesse et dou sens et de la largesce Solehadin, si l'en a ma durement en son cuer, etc. Men. Reims.*, p. 4, § 7. (The barons advised a certain marriage.) *Li rois les en crei, etc. Idem.*, p. 8, § 14. *Quant li chastelains de Gaillart oi huchier "traï, traï," si fremi touz et se douta de traïson, etc. Idem.*, p. 139, § 266. . . . *Et la tint jusqu'a un jour que mauvaise renommee courut des fuiz aus bourgeois de grant lignage de Namur. Idem.*, p. 227, § 442. *De la dite royne ot li cuens Henris dous filles, dont la premiere fu royne de Cypre, etc. Joinv.*, p. 44, § 78. *Et toute voies n'oi-je pas le cheval pour le povre gentil home. Idem.*, p. 278, § 506. *Or avint, ainsi comme Diex vout, que je me dormi a matines, etc. Idem.*, p. 396, § 731. . . . *Et demanda les sacremens de sainte Eglise, et les ot en saine pensee et en droit entendement, etc. Idem.*, p. 404, § 755.

. . . *Qui notoit et engorgoit toutes les parolles dou chevalier, et tant que finalement il ne s'en peut taire pour tant, etc.*

Froiss., ix, p. 131, § 88. (Became unable.) Li contes, qui trop bien entendit toutes leurs parolles, se teut une espasse tous quois et, quant il parla, il dist, *etc.* *Idem.*, ix, p. 213, § 128. Enssi v a c a par le mort dou connestable de France li offices de le connestable: si, *etc.* *Idem.*, ix, p. 233, § 137. Or, apres que la place fut rendue, je vous diray comme nous sçeusmes le desorde des ennemis. Mont., p. 504/17-18. . . . Lequel l'attribue au Pape Alexandre troisesme, qui fut long-temps après S. Gregoire. Pasq., 367/B. . . . Et néantmoins estans ententifz et vigilans . . . se trouvèrent ledict jour environ le soir en leur halle, *etc.* PB., p. 61/7. (They met, assembled.) Ledit jour, en la ville d'Anvers courut le bruict, *etc.* *Idem.*, p. 218. (Arose.)

On sçeut en mesme temps de son départ . . . un discours, *etc.* ADA., 277. Il crut dans ce moment qu'il n'avoit plus rien à espérer. Princesse de Clèves, p. 236. (He had long refused to believe it; he now "came to the conclusion.") . . . Je ne connus mon destin qu'à la porte de Saint-Lazare. Pré., p. 125. Mais la grandeur de Rome parut bientôt dans ses édifices publics. Montes., p. 389, col. 1. Mais quand le peuple put donner à ses favoris une formidable autorité au dehors, toute la sagesse du sénat devint inutile, et la république fut perdue. *Idem.*, p. 411, col. 1. (Became able.)

La paix dont on jouit tout à coup, sous le règne des petits fils du Gallois Tudor, fit songer, *etc.* Thierry, p. 181. Au bout d'un instant, la flamme brilla, jeta, *etc.* La mare au diable, p. 46. (Flared up, began to shine.) Peu à peu la mer fut courte et clapoteuse comme dans une anse, *etc.* Graziella, p. 29. Et c'est ainsi que je connus l'amour: par une larme dans des yeux d'enfant. *Ibid.*, p. 129. (He grasped the idea completely, but it was temporally the beginning of such knowledge; it is the point of origin that is stressed.) Mais une rafale de vent fit se courber les peupliers et tout à coup la pluie tomba; elle crépitait sur les feuilles vertes. Flaub., p. 133. (They had been saying prayers for the dead.)—Ceci, dit-il, est pour Sylvestre Moan. Et il en récita une autre encore. Alors Yann pleura. Loti, p. 283. (Sylvestre had been Yann's friend; although not affected by the prayers for the others, Yann now "broke into tears.") . . . Un homme . . . monta les marches du cimetière . . . Une grande rumeur courut, *etc.* Le blé qui lève, p. 358. . . . Les amis secrets et les ennemis s'arrêtèrent, et se turent subitement. *Ibid.*, p. 368. Mouret avait raison. Et nous comprimes (*i. e.*, grasped the reason) pourquoi ces acteurs siciliens nous semblaient si excellents. Annales pol. et lit., 1908, No. 1283, p. 74.

The examples in this tense are very abundant, and a large number have been given, to illustrate the usage and more especially to show the wide range of verbs included in the group showing inchoative value; these examples are particularly interesting for comparison with other tenses.

PLUPERFECT. Tres che jour que Kyrsaacs fu empereres, pourtraist on sus les portaus des moustiers, comment Kyrsaac avoit esté empereres par miracle, et comment nostre sires li metoit le corone u chief d'une part et nostre dame d'autre, *etc.* RClary., p. 21/20. Un autre avoit eu deux jumeaux, et un troisième annonçait, *etc.* Loti, p. 206.

The following examples will further illustrate inchoative value in the pluperfect. . . . Li Poitevin, si home, vinrent por lui al departement a Estampes, et l'enmenerent en sa tierre; et si avoit-elle ja eu del roi son segneur .II. filles, dont li une, *etc.* Ducs de Nor., p. 81/12. . . . Et prist a feme Margherite la fille le roi Looy de France, que il avoit eue d'une autre feme, . . . que il espousa, *etc.* *Ibid.*, p. 81/24. A ces .II. contes ot-il donnees ses .II. premeraines filles, que il avoit eues de la roine Alienor. *Ibid.*, p. 82/23. . . . Estoit a Paris o Looy le fill le roi de France; car il avoit afee la fille le roi, que il avoit eue de la fille le duc de Merane. *Ibid.*, p. 91/27. . . . Si vous dirons de l'apostole Lucie qui lors estoit, qui avoit eu lettres dou patriarche que la terre d'outre meir estoit toute perdue a reis de Sur. Men. Reims., p. 26, § 50. Quant je fus couchiés en mon lit, la ou je eusse bien mestier de reposer pour les bleceures que j'avoie eu le jour devant, il ne m'avint pas ainsi, *etc.* Joinv., p. 140, § 255. Je mandai au roy que il nous secourust; car je ne mi chevalier n'aviens pouvoir de vestir haubers, pour les plaies que nous aviens eues, *etc.* *Idem.*, p. 142, § 256. . . . Pour ce qu'elle estoit blecie d'un enfant qu'elle avoit eu. *Idem.*, p. 332, § 608. Si leur requeroit et prioit, selon l'ordonnance et commandement que il avoient heu dou roi d'Engleterre, *etc.* Froiss., ix, p. 101, § 71. (This is the contents of a message.) . . . Car tant resongnoit les grans pertes et damages que li noble de son roialme avoient eu et recheu dou tamps passet par les victoires des Engles, *etc.* *Idem.*, ix, p. 260, § 153. (Eu et recheu is tautological for one idea.) . . . Lesquelles (i. e., certain towns) le Roy avoit rachaptees de quatre oens mil escuz du duc Philippe, n'y avoit pas trois moys; lesquelles il avoit eues, par la paix d'Arras, du roy Charles septiesme. Com., p. 91/11. Ceux que j'avoie voulu mettre hors de la ville, le temps passé, qui estoient serviteurs domesticques dudict conte, avoient a ceste heure la bon credit: toutesfois ilz n'avoient jamais riens sceu que j'eusse parlé d'eulx audict Waneloc. *Idem.*, p. 254/20. . . . Trois choses furent cause que la ville se tourna des siens. La premiere, les gens qu'il avoit es franchises, et la Roynie sa femme qui avoit eu un filz. *Idem.*, p. 259/4. . . . Et que

jamais, depuis qu'il avoit esté roy de France, il n'avoit fait guerre, *etc.* *Idem.*, p. 351/4. Rozalles . . . se sauva, . . . pour ce qu'il avoit eu une arquebusade a travers d'une main, *etc.* Mont., p. 483. . . Ce qu'il estimoit n'estre véritable, pour ce qu'il n'en avoit heu quelque advertissement de la court. PB., p. 201.

. . . Brusla force villes et bourgades vers la Champagne, contraignit le roi de tourner bride, joint aussi que les princes allemans avoyent cogneu ses desmarches. ADA., p. 42. (Had learned, heard of.) M. . . me dit l'autre jour . . . qu'il vous avoit écrit deux fois, et qu'il n'avoit point eu de réponse. Sév., II, 121. . . Je lui demandai comment il avoit su ce qu'il venoit de me dire. Princesse de Clèves, p. 71. Il a continué, et m'a dit qu'il étoit amoureux d'elle depuis six mois; qu'il avoit toujours voulu me le dire . . . ; qu'il lui (*i. e.*, Mme. de Tournon) avoit plu quasi dans le même temps qu'il l'avoit aimée; qu'ils, *etc.* *Ibid.*, p. 72. J'appris par là qu'elle avoit su le commerce que j'avois eu avec cette autre femme . . . et que c'étoit la cause de son changement. *Ibid.*, p. 122. . . Chez Madame la Dauphine, qui avoit su cette aventure par ceux à qui vous l'aviez confiée. *Ibid.*, p. 221. . . Beautés fameuses, dont il avoit aussitôt rompu que porté les fers. Gil-Blas, p. 295. (Whose fetters he had broken as quickly as he had assumed them.) . . . Mais je ne l'avois connu que sur le pied d'un homme pieux, *etc.* Mar., p. 29. . . Qui n'avoit jamais su dessiner lorsqu'il vint chez moi, *etc.* Vol., p. 348.

Dès que la prise de la Bastille avoit été connue à l'Hôtel-de-Ville, les électeurs en avoient fait informer l'assemblée, *etc.* Thiers, p. 67. Dans les premiers jours . . . ils s'étaient embrassés comme des frères; mais bientôt après . . . ils s'étaient haïs comme des rivaux. Thierry, p. 93. (Not "had hated each other," or "had been enemies," since they still were; this means "they had conceived a hatred," *etc.*) Au moment même où l'Assemblée parlait de confiance, une triste lumière avoit lui; on voyait de nouveaux périls. Michelet, p. 181. (The sad element had appeared, shone forth.) . . . Pour son compte, il en avoit eu quarante bouteilles, *etc.* Loti, p. 285. Si vous ne m'avez pas trouvé chez moi, c'est que j'avois diné ce jour-là à quatre heures, au lieu de cinq . . . pour aller voir un ami malade. (Quoted from Bastin, *Le verbe*, p. 45.)

PAST ANTERIOR. Vous devez savoir que, quant li rois Looyz ot ses .II. filles otrôies as deus fils le roi Henri, et sa feme, de cui il les ot eues, fu morte, il prist, *etc.* Ducs de Nor., p. 82/20. Quand ils eurent connu l'épée espagnole, ils quittèrent la leur. Montes., p. 394, col. 1.

The following examples exhaust the list of those I have found which show inchoative value in the past anterior. Joffrois de Mandeville, qui cuens estoit d'Assesse, fu la o les autres; mais il n'ot vi est tu ne wambais ne pourpoint. Ducs de Nor., p. 164/21. (He had not put on.) Toz ses prisons devoit r'avoir; et deseure tout chou .X^m livres d'estrelins por l'arrieraige de ses rentes que il n'ot pas e u es, etc. *Ibid.*, p. 204/26. (This was among the awards at conclusion of a peace.)

. . . Mais c'était un homme entreprenant, qui n'e ut pas plutôt su de quoi il était question, qu'il m'assura du succès, etc. *Pré.*, p. 208.

FUTURE PERFECT. . . . Car après ce que nous a verons e u e victoire, je vous departirai le gaing, etc. *Joinv.*, p. 262, § 479. D'autres verront de près la gloire et le bonheur de votre gouvernement; mais moi, j'aurai joui des bontés du prince philosophe, j'aurai eu les prémices de sa grande âme, etc. *Vol.*, p. 33, col. 1.

The following examples complete the list of inchoative future perfects I have found: . . . Et peut estre au temps que vous devez estre parmy les soldats et compagnons, et pres vostre colonel et maistre de camp, pour entendre tousjours quelque chose de ce qu'ils a u r o n t s ç e u du lieutenant du Roy, etc. *Mont.*, p. 327/7.

Monsieur, Vous a u r e z s ç e u, par ma dernière despesche, que j'ay receu vos provisions; vous sçavez par cette cy que je les ay envoyées à Bordeaux, etc. *Bal.*, p. 136.

CONDITIONAL PERFECT. . . . Ledict seigneur conte se comprint de demourer . . . tant que sur ce il a u r o i t heu advis et résolucion de la court, etc. *PB.*, p. 202. La cour devait donc réunir Lafayette, Mirabeau et Bouillé; et par eux elle a u r a i t eu les gardes nationales, l'assemblée et l'armée, etc. *Thiers*, p. 138.

The following examples exhaust my list of inchoative conditional perfects: . . . Aussi bien l'a u r a i t - i l s u (i. e., name and address) quand je serais montée dans le fiacre, etc. *Mar.*, p. 92. Il est très vrai qu'elle méritait d'avoir part au prix, et qu'elle en a u r a i t eu à toute autre tribunal, etc. *Vol.*, p. 86, col. 2. Sans les maudits tourbillons de Descartes . . . il est bien sûr que madame du Châtelet a u r a i t eu le prix, etc. *Idem.*, p. 95, col. 1.

SIMPLE INFINITIVE. Li consels as barons et as contes fu tels . . . que il envoierent messaiges laienz s a v o i r coment, *etc.* Villeh., p. 104, § 184. Cinq ans passés! . . . Cinq ans très rapides, très remplis, sans évènement, le temps de connaître son métier, *etc.* Le blé qui lève, p. 38.

The following examples will illustrate inchoative value in the simple infinitive: . . . Por savoir quant il voldroient m o v o i r, *etc.* Villeh., p. 8, § 11. (Set out, start.) . . . Si fist monter bien dusques a IIII M. hommes a armes, *etc.* RClary., p. 53. (Get to horse.) . . . Et voloit estre empereur aussi comme par forche. *Idem.*, p. 72. . . . Si leur dist qu'il voloit aler a seir Andernople, *etc.* *Idem.*, p. 82. Et por esperanche d'a v o i r boin hostel, dist cascuns le patre nostre saint Julien. HVal., p. 330, § 544. . . . Mais onques la pais n'i pot estre, . . . Et quant la pais n'i pot iestre, li, *etc.* Ducs de Nor., p. 197/12 and 29. . . . Et la ala Looys por la vitaille qu'il i quida a v o i r, dont il ne quida rien a v o i r a La Rie, por les Wandois qui la destorbaisent, *etc.* Anon. de Béth., p. 774, D. . . . Et li donnoit on quant il demandoit se on le pouvoit a v o i r. Men. Reims., p. 104, § 199. (John and Arthur were in the boat.) Et quant il vint loing en meir, si le rua enz aus maqueriaus pour a v o i r sa terre et la contei de Bretaingne que il devoit tenir, *etc.* *Idem.*, p. 129, § 245. Quant la roine Blanche sot vraiment que ce ne faisoient il fors pour le regne de France a v o i r, . . . si ot la roine conseil. *Idem.*, pp. 179-180, § 347. Et me dist: "Je vous veil demander se li roys se seoit en cest prael, et vous vous aliez seoir sur son banc plus haut que li, se on vous en deveroit bien blasmer." Joinv., p. 20, § 35. Quant je oy ce, je envoiai un mien escuier apres, pour s a v o i r comment, *etc.* *Idem.*, p. 66, § 115. . . . Et me alay seoir ou chief de nostre vessel qui m'avoit amenei. *Idem.*, p. 210, § 385.

. . . Que il envoieroient, de leur gens devers Miauros . . . , pour s c a v o i r se il y avoit la nuls Escos, *etc.* Froiss., IX, p. 37, § 27. (A certain man refused to be knighted.) On ne l'examina plus avant: e[n]ssi fu il deportés a estre adonc chevaliers. Et depuis, l'anée apriés, le fu il en Prusse, *etc.* *Idem.*, IX, p. 264, § 154. Ceste armee d'Angleterre mit bien ung an a estre preste, *etc.* Com., p. 315. . . . Et le Roy se vint seoir dessus ung escabeau rasibus dudict ostevent, *etc.* *Idem.*, p. 357. Cependant le capitaine Compai envoya quelques chevaux pour s c a v o i r de nos nouvelles, *etc.* Mont., p. 348. . . . Mais un Espagnol, luy couppant un doigt pour a v o i r une bague qu'il ne pouvoit luy arracher, le fit crier, *etc.* *Idem.*, p. 357. . . . Fut condamné par jugement . . . d'a v o i r le foflet . . . par tous les carrefours du Camp. Pasq., 367, C. Les prévostz et jurez, auxquelz furent aportez

lesdis billetz pour faire leur devoir de congnoistre les auteurs d'iceulx, firent publier, *etc.* PB., p. 20/14. (To apprehend.) . . . Sur ce que aucuns garçons plus pétullans que les aultres s'estoient advanchez de eulx seoir sur les murs du jardin, *etc.* *Idem.*, p. 91/22.

Je ne seray pas peut-estre si malheureux que d'avoir encore des mauvaises nouvelles par le premier ordinaire, *etc.* Bal., p. 129. Obligez-moy de sçavoir de Mr. Ménage si Mr. de Saumaise n'a pas fait un commentaire, *etc.* *Idem.*, p. 141. Vous pouvez sçavoir du petit le véritable destin de Rampalle. *Idem.*, p. 360. . . . Je vous faisais une . . . querelle . . . pour avoir de vos lettres, *etc.* Sév., I, 543. . . . Le Roi défendit à Cessac de se trouver devant lui. *Eadem.*, II, 114. (Come, appear, before him.) Une Mme. de la Guette . . . vous prie de savoir de M. le cardinal de Grimaldi s'il vouloit souffrir à Aix, *etc.* *Eadem.*, II, 153. . . . Apprenez ce qui m'empêche d'en avoir (*i. e.*, letters) comme à l'ordinaire, *Eadem.*, II, 246. Je profitai de ce séjour pour connoitre les moeurs des Phéniciens, *etc.* Télémaque, p. 37. . . . Elle y était envoyée par ses parents pour être religieuse. Pré., p. 57. . . . Instruisez-moi de ce qu'il faut faire pour être connu d'elles, *etc.* Mar., p. 63. (Become acquainted with.) . . . Celle (*i. e.*, la cour) de France est un peu plus gaie depuis que son roi a osé aimer: le voilà en train d'être un grand homme, *etc.* Vol., p. 118, col. 2. (Since he has dared to fall in love; otherwise we should expect: depuis qu'il ose aimer). Votre majesté peut . . . faire saisir son édition, et savoir d'où vient le vol, *etc.* *Idem.*, p. 244, col. 1.

L'assemblée . . . insista pour avoir la sanction du roi, *etc.* Thiers, p. 179. . . . La méthode quelquefois suivie par l'administration pour connaître la population d'un canton était celle-ci, *etc.* Tocque., p. 226. Effrayée, elle arriva en courant pour savoir ce que c'était, *etc.* Loti, p. 241. Vous m'avez laissé me préparer à une carrière, puis y entrer, puis l'aimer, et maintenant vous la brisez, *etc.* Le blé qui lève, p. 168. —Il a répondu: "Quêtez, ne fut-ce que pour connaître votre paroisse." *Ibid.*, p. 227. Elles (*i. e.*, les bêtes) seraient capables d'être malades. *Ibid.*, p. 299.

PERFECT INFINITIVE. Il doit à présent avoir eu un de mes livres; au moins, *etc.* Bal., p. 116. . . . Ils étaient de belle humeur, et contents de s'être connus. Le blé qui lève, p. 296.

The following is a complete list of the inchoative examples which I have found with the perfect infinitive. . . . Il a fallu que je fisse congnoistre le nom de Montluc, . . . sans avoir eu en ma

vie aucun reproche de ceux qui me commandoient, *etc.* Mont., p. 324. Esquelles abayes, après avoir heu quelque portion de pain et fromage, se retirèrent, *etc.* PB., p. 277. . . . Les illusions de ma gratitude, qui s' imagine d' avoir eu le don d' une place pour faire bastir une rue, ou d' avoir receu pour le moins trente mille escus. Bal., p. 273. . . . Si mon père n' entraint point dans notre dessein après avoir connu le lieu de notre retraite, *etc.* Pré., p. 64. Le seul compliment qu' ils me firent, après avoir su que j' étais Suisse, fut de me dire, *etc.* Rous., p. 67.

PRESENT PARTICIPLE. . . . Car fugitif de son pere, le roy Charles, il y fut receu et nourry six ans, ayant deniers de luy pour son vivre, *etc.* Com., p. 91. Tiens, lui dit-il, tu as fait plus d' un heureux en m' aimant. La mare au diable, p. 102. (This occurs right after definite acceptance of a proposal. It might be translated: by giving me your love.)

The following examples exhaust the list of those clearly inchoative in the present participle: . . . Et manderent le tout a Sa Majesté, laquelle, ayant souvent nouvelles du profit qu' avoit apporté, *etc.* Mont., p. 388. Et si l' Evesque avoit contrevenu à cette Ordonnance (*i. e.*, if he admitted to priesthood an unfreed slave), il estoit par le mesme article permis au maistre un an après la consecration, de reduire son serf a sa premiere qualité, sinonque celui le sachant, n' y eust voulu du commencement apporter obstacle. Pasq., 387, A.

Et lors, ayant nouvelles de Paul mort et de Jules créé, donne premièrement ordre, *etc.* ADA., p. 27. Ceste-ci, ayant le don de toutes les confiscations des hérétiques, possédoit avec le prince presque tous les grands, *etc.* *Idem.*, p. 231. . . . Sachant son mattre mort, traité en ces obsèques comme ce Roi François, revint en cour en toute diligence, *etc.* *Idem.*, p. 303. . . . Où, le cardinal de Lorraine se trouvant comme satisfait sur le point de la Transubstantiation, le bruit courut, *etc.* *Idem.*, p. 313. (Since he had held another view, this means: becoming convinced, satisfied.) Les Rabutins vivants, voyant tant d' écussons, s' estimèrent encore davantage, connoissant par là le case que les Rabutins morts faisoient de leur maison; *etc.* Sév., I, p. 487. (Letter is by Bussy-Rabutin.) Enfin, ma bourse étant tout à fait vide, je me trouvai exposé, *etc.* Pré., p. 245. (This means something more than "my purse being empty, I was exposed;" it points to the beginning of the condition: "when my purse became empty completely, then, *etc.*") Les peuples d' Italie n' avaient aucun usage des machines propres à faire les sièges; et, de plus, les soldats n' ayant point de paie, on ne pouvait pas les retenir long-temps devant une place, *etc.* Montes., p. 391, col. 1.

... L'incertitude des destinées du navigateur, la vestale connaissant dans un seul jour tous les jours futurs de sa vie; ... tout ce tableau est encore profondément gravé dans ma mémoire. *Chat.*, p. 108. (His sister had just taken the veil; she therefore learned in a single day, etc.) ... Il a déshérité son propre fils Wilfrid, qui a osé traverser ses projets en aimant Rowena et en parvenant à lui plaire. *Thierry*, p. 134. Par instants aussi il était triste, en pensant tout à coup à Sylvestre, etc. *Loti*, p. 282. (The suddenness refers to the beginning).

PERFECT PARTICIPLE. . . . Et le jour devant, messieurs de Termes, d'Aussun et Saint Julien estoient partis, ayant eu advertisement que les ennemis dressoyent ce pont. *Mont.*, p. 442. Éphraïm, . . . ayant eu connaissance de ces manoeuvres, s'était présenté, dès le lendemain, etc. *Desnoires-terres, Voltaire et Frédéric*, p. 125.

The following is a complete list of inchoative perfect participles found in this investigation. L'empereur ayant sceu que le roi, au partir de Dinan, faisoit mine d'assiéger Namur, redressa son armée, etc. *ADA.*, p. 50. Soliman entendant . . . la longue lutte de son fils, leva ceste toile, passa la teste, le fit achever d'estrangler. Les janissaires, aians sceu la mort, s'esmeurent, etc. *Idem.*, p. 97. Cet empire se présentoit à Selim, qui, ayant sceu la mort de Mustapha, fit estrangler le messenger bien trompé, etc. *Idem.*, p. 98. Le vaincu, un peu après, donna jusques aux fossés; et, ayant sceu la réception de son ennemi, s'alla cacher, etc. *Idem.*, p. 105. Cependant, le comte Simon ayant sceu l'inclination des Thoulouzans . . . s'avança, etc. *Idem.*, p. 185. Mais il s'est trouvé enfin qu'il lui avoit donné le jour (i. e., a pamphlet), l'ayant eu en garde par Hubert Languet, etc. *Idem.*, p. 257. Quelques uns, ayans sceu que ceux de Guise avoyent, le jour avant sa mort, tiré des coffres trente mille escus, etc. *Idem.*, p. 303. L'empereur Ferdinand, irrité contre le pape par le refus de son approbation, ayant sceu l'assignation de la diette d'Ausbourg, receut, etc. *Idem.*, p. 332. Depuis, ayant sceu par lettres que l'armée avoit déjà esté découverte à la coste d'Afrique, le vice roi respondit, etc. *Idem.*, p. 344. Par la victoire de tous ces partis ayant eu paix, il s'employa, etc. *Idem.*, p. 358. Monsieur, Il se peut faire que l'employ qu'on vous a donné ne sera qu'un degré pour monter plus haut, et qu'ayant esté connu en cette occasion, on voudra se servir en plusieurs autres d'un homme, etc. *Bal.*, p. 241. . . . Car, n'ayant point eu de mes nouvelles, vous aurez cru que tout est perdu, etc. *Sév.*, I, p. 468. . . . Et quelque temps après, ayant su

que vous aviez fait des merveilles sur le sujet de M. Foucquet et le mien, cette conduite acheva de me faire revenir. *Eadem.*, I, p. 508. . . . J'allai dès neuf heures du matin chez Mademoiselle, ayant eu avis qu'elle s'en alloit se marier à la campagne, etc. *Eadem.*, II, p. 34. Je dois confesser que je n'étais pas fort dans les armes, n'ayant eu que trois mois de salle à Paris. *Pré.*, p. 260. . . . Et les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part. Le sénat, ayant eu le moyen de donner une paie aux soldats, le siège de Véies fut entrepris, etc. *Montes.*, p. 392, col. 1. Ayant su que Ptolomé, roi de Chypre, avait des richesses immenses, ils firent une loi, etc. *Idem.*, p. 406, col. 1.

The examples above given show that in many verbs there is, and from the beginning has been, inceptive value in all forms. This phenomenon, occurring very frequently in certain verbs, has led some authors to assume an inchoative meaning for these verbs, in addition to their usual signification.¹ But it is always the context which determines the meaning in any given case;² moreover, there are verbs of which the ingressive use is too infrequent to warrant the assumption of a separate meaning for the word, while the use of certain qualifiers often explains readily any inchoative stress that is present.

It is to be remembered, too, that the boundary between the general value and an inceptive value is very indistinct. Under the influence of certain auxiliaries or in certain tenses, the ease of passage from one to the other meaning is especially

¹ Among such verbs are classed: *avoir, savoir, connaître, aimer, être, etc.* Notice that *Vising* excludes *cognoscere* because it has inceptive meaning in all forms. *o. c.*, VI, 3, p. 23, note 3. He likewise states that *audire* and *videre* may be inchoative in meaning in any form of the verb. *Ibid.*, VI, 3, p. 25, note 1.

It is of interest also that the inchoative value is found in other parts of speech, in words related to the verbs in question. *Je lui ai répondu que la date de notre amour était déjà si ancienne, qu'il, etc.* *Pré.*, p. 203. (They were still in love; this refers to the date of their first love, falling in love.) Compare also the use of the English word "intelligence." I can give you intelligence of an intended marriage. Shakespeare, *Much Ado.*, I, 3, 46. *Cf.* *Century Dictionary.*

² For a discussion of the value of the context, *cf.* p. 38 ff.

apparent. In the compound tenses of the past, in which inception, completion, and simple past action all fuse into a common past concept, the shade of meaning conveyed will often depend entirely upon the speaker's or hearer's subjective attitude. In the past, the possession and the attainment of any thing, the knowledge and the learning, are indissolubly connected. The same is true of the future, in which, also, no fixed line is drawn between acquisition and subsequent possession.¹ Then again, in a verb dependent on verbs of desire, ability, *etc.*, the two necessary parts of the same act can not be kept separate. *Je veux savoir* clearly shows the desire to learn as well as to know; *il peut avoir* necessitates usually an ability to acquire.²

Every activity must have theoretically a beginning, a duration, and a completion. Although in practice many actions are grasped as instantaneous, still every activity may be regarded, if desirable, as passing through these successive stages. Now, these divisions of the verbal concept may be conceived of as merely temporal: the date of beginning, the time consumed, the date of completion; or they may be modal: the activity at first in an incomplete, growing phase, then rounded out into genuine being, and finally completed in all its qualities, a perfect activity of the kind. No matter how conceived, however, these stages of the activity are an integral part of the verbal concept, and if in any way the attention can be riveted to this first condition which the activity passes through, or to the temporal point of origin, then we have an inceptive connotation without recourse to any secondary meaning of the verb.

It is not easy, however, to tell whether a given case of inception is temporal or modal. Aside from the natural difficulty experienced in analyzing such delicate shades of meaning, there is the added fact that the two types are often indissolubly

¹ Cf. Humbert, *o. c.*, civ, p. 118; also, *Ibid.*, clvi, p. 230, note 22.

² Cf. the development of *occupare* which shows a reverse process. *Occupo* (*i. e.*, *ob-capio*) originally means: "I take possession of." It has also the meaning: "I occupy, possess." Cf. also *obtinere*.

blended. In a great many actions, temporal and modal inception are hard to distinguish. *Je sus* may indicate the beginning of knowledge in either sense; *je connus* may imply the beginning in time of a close acquaintance or the initial stages in the development of closer intimacy; the result is not appreciably different. It is comparatively rare that the inception of an activity is as plainly shown to be temporal as in the following case: *Mais une rafale de vent fit se courber les peupliers et tout à coup la pluie tomba; elle crépitait sur les feuilles vertes.* Flaub., p. 133. It therefore becomes impossible to determine the relative frequency of one and the other of these uses, and all the tenses seem, in this respect, to be upon the same footing. In fact, the tense does not seem to determine the kind of inception, which depends rather upon the meaning of the verb. If the nature of the activity expressed is such that it comes to its full development but slowly, then both kinds of inception coincide; but if the action is such that when one first becomes aware of it, it is at its full development, then the inception will be temporal only, as in the case of *tomber* just cited.

The distinction between temporal and modal ingression would be an uncalled-for complication in the study of a subject already sufficiently involved, were it not that this distinction alone explains an important phenomenon. The verb in a given sentence is often seen to show ingressive force when there is nevertheless present a clear idea of completion. At first thought two incompatible ideas appear to be united in such a sentence. The fact is, however, that the verb gives the temporal inception of a modally completed activity. Such is the case in the following example: *Et c'est ainsi que je connus l'amour: par une larme dans des yeux d'enfant.* Graziella, p. 129. There is stress both on the fact that the knowledge was complete modally, the tear summing up the whole matter, and that this moment marked temporal beginning.

The context is a very important element. The modification of a verb expressing a condition or a state by a qualifier that

implies action will often, of necessity, direct the attention to the initial stages where the activity is entered upon; thus: *Peu à peu la mer fut courte et clapoteuse comme dans une anse, etc.* Graziella, p. 29. Again the compound tenses show a marked facility in stressing ingression, since by them actions may be expressed as completed which, in reality, are complete only in their inceptive stage and at most are only modally complete.¹ Thus: . . . *Je lui demandai comment il avait su ce qu'il venoit de me dire.* *Princesse de Clèves*, p. 71/19.

An objection to the assumption of inchoative value in all forms of the verb has already been suggested,² namely, that such value is usually restricted to the past definite, and that this is a significant fact in determining the value of the tense. I have already shown that the preponderance of examples in the past definite is not so real as is sometimes supposed. It is, nevertheless, true that the past definite is the tense *par excellence* into which such activity will be put. This is for a purely negative reason: there is no inconsistency between the inchoative idea and the fundamental nature of the past definite. The past definite gives the action as a point in the past; it is the formal concept.³ In a series, it forms a perfect narrative tense, and the juxtaposition of the verbs indicates the succession of events. In passing from one activity to another in such a temporal series, the attention is naturally directed to the initial stage of each new activity, and the past definite may therefore well show inceptive value.⁴ On the other hand, the imperfect, in which normally the vision does not extend to the inception or conclusion of the activity, is suited in a much smaller degree

¹ Note that modal completion + temporal inception is possible; temporal completion + modal ingression would, however, be an impossibility.

² *Of.* pp. 16-17.

³ *Of.* Clédat, *Annuaire*, I, for a discussion of tense; also Kalepky and Armstrong.

⁴ The existence of cases of inception in the past definite does not invalidate the assertion that the past definite is the tense of completion. In such examples there is completion of one stage of the activity, that is, the stage to which attention is directed. Modal completion is joined to temporal ingression.

to inceptive stress. In the case of a descriptive imperfect or of an imperfect indicating simple duration, inchoative value is nearly impossible; but it may readily occur with an imperfect indicating repetition, or with the imperfect in the protasis of conditional sentences. The past indefinite stresses by nature present completion, so that in general it might not be expected to stress the beginning; but it does possess this ability, and in everyday speech, where the past indefinite is extensively used as a narrative tense, the ingressive force is often very clear.¹

To summarize: Inchoative value is not a tense attribute but a verbal connotation which the verb may assume when the context favors it. The past definite, therefore, does not differ in this respect from the other tenses; and an explanation of the tense on the basis of this trait can not be accepted.

¹ *Of.* the examples on p. 25 ff., and notice that a great many occur in familiar letter writing.

CHAPTER II.

PLUPERFECT AND PAST ANTERIOR.

It is not uncommon, in writing upon the tenses, to dismiss the pluperfect and the past anterior with the assumption that they are parallel in usage to the imperfect and past definite respectively. According to their original formation, the pluperfect might be expected to occur as a descriptive tense, as a viewing of the material side; the past anterior as a narrative tense. There is no doubt that the distinction is often preserved, as is illustrated in the admirable example quoted by Rabbino-wicz: *La Croix-aux-Bois fut attaquée par des Autrichiens et des émigrés commandés par le prince de Ligne. Les abatis avaient à peine été commencés, les routes n'étaient point brisées, et le passage fut occupé sans résistance dès le 13 au matin. A peine Dumouriez eut-il appris cette funeste nouvelle, qu'il envoya le général Chasot, etc.* Thiers, II, p. 354. Moreover, the peculiar usages of the simple tenses appear in the compound.¹ But there are some phenomena that demand consideration. Chief among these are certain phases of usage in the temporal clause.²

I.

In the Old French, *quant* plus the past definite expressed simultaneity.³ But often the simultaneity is not logical; the action in the clause may be anterior when strictly con-

¹ For example, there is a usage corresponding to the imperfect of modesty: *Je vous avoie oublié a dire, etc.* Joinv., p. 88, § 160. There is also the use of the past anterior, like the past definite, to concede a fact after *si*: *S'en cestui Richart ot eu preudome et s'il ot esté boins et loiaus, Richars ses fils mist paine . . . d'iestre hoirs son pere en toutes boines oevres.* Ducs de Nor., p. 46.

² Mätschke, *o. c.*, is not satisfactory upon these tenses. A good treatment is given by Vising, *Nordisk Tidskrift*.

³ Cf. Mätschke, p. 14; p. 16, c.

sidered; a tense of completed action is therefore resorted to when such anteriority is to be plainly expressed. The French language is prone to stress this latter relation heavily, as is shown by the *temps surcomposés*; the past anterior is, therefore, an expression of the same desire.¹

In the Latin there was a somewhat analogous condition. Anteriority in historical narrative, after *postquam, ubi, etc.*, was expressed by the historical perfect.² But the pluperfect is used to give an action completed before the time of the principal clause, or after *postquam* when a definite interval is mentioned.³ In both languages, therefore, a tense of completion is resorted to in order to bring out the anteriority; in Old French Mätschke finds such to be the case in 57% of his examples.

The question remains as to why the French so often chooses the past anterior rather than the pluperfect.

In the Old French, just as the past definite covered a large part of what is now the domain of the imperfect, so the past anterior was in many cases used where to-day we should find the pluperfect.* The temporal clauses naturally shared in the

* The following examples of the past anterior are of a type common in Old French: Quant li empereres Mannans seut les nouveles que Andromes eut si faitement le roine se seureur menee, si en fu moult dolens, *etc.* RClary., p. 15/9. Quant les gens oirent chou, si en furent tout lie du grant don que li empereres leur eut donné, *etc.* *Idem.*, p. 19/18. .I. jour vint a Fescamp sor mer u sa chambre estoit et u il fu nes et leves de fons beneois. Ducs de Nor., p. 43. En che tans moru Joffrois li fius Pierre, qui ot esté justice d'Engletierre; puis fist li rois justice de Hubiert de Bours, qui ses chamberlens ot esté. *Ibid.*, p. 125. . . . Si ne lor osa si plainement escondire comme il ot fait a l'autre fois, *etc.* *Ibid.*, p. 146/18. . . . Baillius ot esté de Saint-Omer et d'Aire et moult bien de Looys; car moult l'ot bien

¹ This is a summary of Vising's argument, NT., p. 174. Further evidence for this theory is found in the fact that the passive construction after *quant* more usually retains the past definite, while the active is put into the past anterior. The double value of the tenses in the passive form is well known, and so anteriority is sufficiently stressed by it.

² Gildersleeve and Lodge, § 561.

³ *Ibid.*, § 563.

servi en Engleterre. *Ibid.*, p. 188. . . . Et vola tant qu'il vint au coulomier ou il ot estei nourriz. Men. Reims., pp. 83-84. Quant nous venimes la, nous trouvames que uns forz venez ot rompues les cordes des ancras de sa nef, et en ot menei la nef en Acre; et ne li fu demourei de tout son harnois que sa chape qu'elle ot vestue, etc. Joinv., p. 76, § 137. Et ainsi comme li roys l'ot commandei il fu fait. *Idem.*, p. 144, § 263. . . . Et trouvames que li Sarrazin qui estoient en la ville orent desconfiz les serjans le roy, et chacies de la ville. *Idem.*, p. 312, § 572. Et quant nous venimes en l'ost, nous trouvames que il nous ot nos places mesurees, etc. *Idem.*, p. 318, § 582.

frequent use of the tense, the tendency toward the past anterior being aided by the fact that where anteriority is stressed, there is succession; and a succession of events is best given by a narrative tense. The reason, then, that the tense gained so strong a foothold is partly historical. Least of all are we to look to such explanations as that the past anterior gives immediate or at least definite anteriority. The tense is found where there is no such idea present.* Moreover, there is absolutely no ten-

* That the past anterior does not necessitate immediate anteriority, nor even a definite interval between the actions, will appear from the following examples: Un poi apries chou que li rois Jehans se fu partis del siege, li vinrent nouveies, etc. Ducs de Nor., p. 144/6. Apries chou que Guillaumes li mareschaus fu mors, qui moru en l'esté, ot une bataille le jour Saint-Jehan-Decolasse, etc. *Ibid.*, p. 207/15. La tierce foiz qu'il mist son cors en aventure de mort, ce fu quant il demoura quatre ans en la sainte Terre, apres ce que sui frere en furent venu. Joinv., p. 6, § 11. Or avint ainsi que apres ce qu'il orent mangié, et li soudans s'en aloit en sa chambre et ot pris congie de ses amiraus, uns des chevaliers . . . feri le soudanc, etc. *Idem.*, p. 190, § 349. Apres ce que li roys fu revenus d'outre mer, il se maintint si devotement que, etc. *Idem.*, p. 366, § 667. Same expression, *Idem.*, p. 382, § 693. (This was the general habit of Louis, and is not especially subsequent to his return from abroad.) Li abbes Geffrois de Saint-Urbain, apres ce que je li oz faite sa besoingne, si me rendi mal pour bien, etc. *Idem.*, p. 372, § 676. . . . Et dirons ainsi, que apres ce que il fu arrivez a Thunes devant le chastel de Carthage, une maladie le prist, etc. *Idem.*, p. 400, § 738. Aprez ce que cil noble roy Edowart d'Angleterre eust ainsy . . . reconquis la bonne cité de Berwich et gasté tout le plain pays d'Escoce et mis ses garnisons et ses gardes

par tout ou il luy pleut, et il fut revenu a joye en son pays, il estoit si amé, *etc.* JBel., p. 119. Ung jour apres ce que messire Guillaume Douglas fut la venu, avint que, *etc.* *Idem.*, p. 84. . . . Et delayerent longtems le bon roy Edowart apres ce qu'ilz eurent fait leur premiere levee, *etc.* *Idem.*, p. 133.

Après que Edouard fut mort, son frere second, duc de Clocestre, fait mourir les deux filz, *etc.* Com., p. 69/4. . . . Parquoy concluioient qu'il vouloit recouvrer Guyenne, comme il avoit fait Normandie autresfois, apres qu'il l'eut bailee en partage, comme avez ouy. *Idem.*, p. 270/4. Or, un jour apres que j'eus entendu le malcontentement du Roy, . . . je me mis à penser, *etc.* Mont., p. 388. . . . Après avoir esté admonesté par théologiens et que son procès eut esté par lesdis commis envoyé en court pour sur ce avoir advis . . . finalement . . . fut . . . condamné, *etc.* PB., 8/1. . . . Le vin quy fut trouvé au celier de chapitre, après que les sacaigeurs en eurent beu à leur plaisir, fut tiré dehors, *etc.* *Idem.*, pp. 136-137.

Et puis, après que le Roi eut dit au prince de Condé qu'il l'avoit envoyé quérir . . . , et que le prince eut respondu que . . . , il fut saisi, *etc.* ADA., 293. Antiochus fut vaincu par le secours des Rhodiens: mais, après qu'on leur eut donné des récompenses éclatantes, on les humilia, *etc.* Montes., p. 403, col. 2. . . . Même après que Robespierre eut fait périr Cloutz et Chaumette, les sociétés populaires . . . ouvraient encore, *etc.* Michelet, vi, 400. . . . Il (i. e., La Fontaine) y était né, il y avait vécu longtems, et, même après qu'il se fut fixé dans la capitale, il retournait chaque année vers l'automne à Chateau-Thierry, pour y visiter son bien, *etc.* Sainte-Beuve, Portraits littéraires, I, p. 60. Après qu'on m'eut éveillé, je ne pus me rendormir. *Idem.*, Causeries du lundi, III, 286. (Quoted by Vising, NT., p. 170.) Longtems après que les hommes eurent bu, et qu'on les eut vus disparaitre dans les chemins de la forêt, le père et la fille restèrent, *etc.* Le blé qui lève, p. 79.¹

dency for the pluperfect to avoid the expression of definite anteriority,* and the great number of temporal clauses in which

* The following are examples of definite anteriority expressed by the pluperfect: En celle cite trouvasmes nous nos charretons et nos charrettes et tout nostre harnas que nous avions laissé, vingt-deux jours devant en ung bois a minuit, *etc.* JBel., p. 72.

¹ Cf. Vising, NT., p. 170, for a short statement upon this point and examples; Mätschke also treats the subject, p. 31, e. The further treatment has been made necessary by reiterated statements that there can be no indefinite interval; e. g., Sensine, p. 45; Vandaele, p. 6.

... Le conte de Haynau n'y fut pas, car il estoit trespasé de ce siecle l'yver de devant, *etc. Idem.*, p. 139. Mais ilz trouverent que le chastel avoit esté gaagnié le jour devant, et tout tué, et aultres gens mises dedens. *Idem.*, p. 296. ... Ung chastel ... qui quinze jours devant s'estoit rendu a messire Charles de Lyon, *etc. Idem.*, p. 306.

... Ne l'oseroient faire, veu que ledict duc de Bourgogne les avoit destruitz l'an passé, *etc. Com.*, p. 151. Ces deux icy avoient faict paix finalle, n'y avoit pas quinze jours, et juré si solemnellement de loyaulment l'entretenir, *etc. Idem.*, p. 192. Peu de temps auparavant estoit advenu en l'église Saint-Brixie dudict Tournay, *etc. PB.*, p. 37/11. ... Sceurent que la femme dudict Pierre des Lanches, environ XII jours auparavant, s'estoit acouchée d'une fille, *etc. Idem.*, p. 38/30. ... Fut interrogé pourquoy il n'avoit fait baptiser sondict enfant, attendu qu'il y avoit desjà douse jours qu'il estoit nay. *Idem.*, p. 39/5.

... Où ils se rendirent à vie sauve, et les chefs prisonniers, entre ceux-là Montdragon, Espagnol, qui s'estoit sauvé n'aguères de la Bastille. *ADA.*, p. 76. (A like example on same page.)

the interval is distinctly stated to have been short or long, shows that there is not, and never was, any feeling that the succession must be immediate.

The possibility of an interval between the activity expressed by the past anterior, and a following activity, is shown by the following cases, common in Old French, where such an intervening period is denied as existing, or is stated to be brief: Molt tost apries chou que Looyz ot recheus ses homages, se parti-il de Roveciestre, *etc. Ducs de Nor.*, p. 171/14. ... Car il ne demoura gaires, apries chou que il fu retornes en sa tierre, que il commença a guerroiier Normendie, *etc. Ibid.*, p. 87/6. Asses tost apries chou que il ot les novieles oies, li prist maladie, *etc. Ibid.*, p. 180/15. Il ne tarda pas grantmant apres ce que li frere le roy furent parti d'Acre, que li messaige l'empereour Ferri vindrent au roy, *etc. Joinv.*, p. 242, § 443. Ne demoura gueres de temps, aprez ce que messire Guillaume Douglas fut parti d'Escoce pour faire son pelerinaige, *etc. JBel.*, p. 84. Tantost aprez que le duc de Brabant eut deffyé le roy de France, le roy d'Angleterre et ses alliez laisserent le pays, *etc. Idem.*, p. 158. Assez tost aprez qu'ilz furent venus en Avignon, ilz vont, *etc. Idem.*, p. 76.

Après que nostre homme fut arrivé a l'ost des Anglois avec

sa cotte d'arme sur le doz, tantost fut arresté, *etc.* Com., p. 350. Assés tost après que tout li Gantois furent venu et ren-giet sus le marchiet, Jehans Lions et aucunes cappitaines de ses gens monterent hault en la halle. Froiss., ix, p. 189.

The statement, occasionally found that the past anterior in temporal clauses looks both to the accomplishment and the beginning of an action, is incorrect.¹ The idea that such a clause must give a succession in the narrative, *i. e.*, must show posteriority to some event formerly mentioned or suggested, and anteriority to the following clause, or that the beginning of the action must otherwise be pointed out by some word like *dès que, etc.*, is based upon the fallacious theory of distinct inceptive value in the past definite and hence in the past anterior.²

The following examples will show that there is no such necessity:
 . . . Ses yeux . . . s'adaptaient aux lointains,³ il étudiait les ouvriers . . . , cherchant à reconnaître l'un d'entre eux . . . Quand il eut parcouru du regard le vaste chantier forestier, et constaté que Gilbert Cloquet ne s'y trouvait pas:—"Je vais, *etc.*" (Beginning of what he said.) Le blé qui lève, p. 6. . . Elles (*i. e.*, les villes) firent des plaintes; et on les ménagea quelquefois, quand le besoin d'argent fut passé. Thierry, p. 198. One instance from the older language will suffice: Molt assambla grant ost; et quant il ot toute sa gent assemblee, . . . il s'en ala, *etc.* Ducs de Nor., pp. 40-41.

The existence of the pluperfect, in clauses of anteriority with no idea of repetition, is a point that has never received due attention. Mätschke makes no mention of such a usage in Modern French, and has only two examples for the older language.⁴ The best treatment is given by Vising.⁵ This usage is attested by passages both in Old and in Modern French; *e. g.*, Les religions fausses et détestables de l'antiquité, n'avaient

¹ This is the view of Rabbinowicz, § 37, pp. 108-109; also of Humbert, *op.*, p. 137.

² For separate treatment of inceptive value, *cf.* Chapter I.

³ The first phrase has been changed slightly to show the full meaning.

⁴ *Cf.* Mätschke, pp. 29-30; p. 31, e; also p. 33. The examples on p. 37, e, show repetition.

⁵ *Cf.* Vising, NT., pp. 170-178.



eu elles-mêmes d'adversaires nombreux et passionnés que quand le christianisme s'était présenté pour les supplanter, *etc.* Tocque., p. 250.

The following examples show the pluperfect in temporal clauses of anteriority, without any possibility of repetition.

QUAND.

—Quant le cors enoient aveient, Sur la bere il le meteient. Resurrection de nostre sauveur, 18. (May be influenced by the exigencies of rhyme; past anterior is used elsewhere in the poem. Or it may be due to the fact that the principal clause is in the imperfect.) Adonc envoia il deviers iaulx de son conseil en iaulx remonstrant le grant outrage que il avoient fait, et que ce n'estoient mies gens que on deuist croire ne tenir en nulle pais, quant la paix que li dus de Bourgogne leur avoit a grant painne fait avoir, il avoient enfraint et brissiet. Froiss., IX, p. 221, § 131. (In this example, however, the meaning is causal rather than temporal, and the presence of a pluperfect relative clause may affect the verb form to be used.)¹ . . . Et lui dirent généralement qu'il étoit en ce monde bienheureux, quand il avoit été a une telle journée de bataille, *etc.* *Idem.*, III, p. 272, col. 2 (Buchon).

The following example, cited by Vising, FS., VII, 2, 83, does not belong in this class. It is a plain case of repetition, and does not depend upon any effect that the action is said to have upon the second member: A tous les coins de rue, ce diable d'oeil silencieux se braquait sur moi curieusement; et quand j'avais passé, je le sentais encore qui me suivait de loin, *etc.* Le petit chose, p. 156.

LORSQUE.

Elle s'était résignée à deux mois d'absence, . . . ; et lorsqu'elle était parvenue, en entassant péniblement les jours sur les jours, au terme que j'avais fixé moi-même, je lui proposais de recommencer ce long supplice! Constant, p. 91.

APRÈS QUE.

Après qu'on s'était réduit à acheter la tranquillité au prix de la servitude, on restait révolté contre l'autorité religieuse. Tocque., p. 31.

¹ Cf. p. 50 ff. for a separate treatment of the influence exerted by another pluperfect in the sentence.

DÈS QUE.

Dès qu'il ne l'avait pas déclaré tyran, il ne pouvait lui refuser la sépulture. Montes., p. 418, col. 2. (Causal).

SUR CE QUE.

Le mesme jour, sur ce que le ministre Marmier estoit allé faire quelque presche . . . , nouvelles vindrent, *etc.* PB., p. 186. Le meisme jour de joedy, VII^e de novembre, sur ce que le seigneur de Moulbaix avoit receu lettres de Son Altèze, . . . , les commis de par eulx exhibèrent, *etc.* *Idem.*, p. 257.

A PEINE QUE, *etc.*

A peine etoit le comte rentré en sa chambre, quand nouvelles lui vinrent, *etc.* Froiss., II, p. 403 of Buchon edition. . . . Car nous n'avions a peine achevé, qu'ils arriverent, *etc.* Mont., p. 484. Cette parolle à peine il avoit acheuee Que la teste luy est de son col enleuee. Garnier, Les Juifves, 1963. Et à peine en la rue estoy-ie entree encore, Quand i'entens la rumeur du peuple espouuanté, *etc.* *Idem.*, Antigone, 2465. A peine avais-je ouvert, que je me vis saisir par trois hommes, *etc.* Pré., p. 69. A peine avions-nous marché cinq ou six minutes, qu'un homme . . . reconnut Lescaut. *Idem.*, p. 159. A peine avait-il donné quelque remède à ces maux, que les Arabes sortirent de leur pays, *etc.* Montes., p. 446, col. 1. . . . A peine était-elle revenue, que nous vîme (*sic!*) paraître la tourière, *etc.* Mar., p. 136. A peine avais-je reçu cette juste réprimande, que la petite famille, menée par Fanchon, entra comme nous sortions. Rous., p. 445. J'avais à peine passé quelques instants dans ce lieu, qu'Atala parut, *etc.* Chat., p. 18. Les sujets et le monarque furent unanimes, et tendirent vers un même but. Mais Louis XIV était à peine expiré que le régent offrit aux parlements l'occasion, *etc.* Thiers, p. 3. Il se retire enfin vers onze heures du matin. Une demi-heure s'était à peine écoulée, qu'une nouvelle troupe arrive en armes, *etc.* *Idem.*, p. 65. Quelques jours étaient à peine écoulés qu'un autre moyen fut encore employé pour, *etc.* *Idem.*, p. 144. Aussi, vingt années à peine avaient passé sur la révolution de 1688, que déjà le peuple anglais la maudissait, *etc.* Thierry, p. 104. A peine avaient-ils jeté leurs lignes dans cette eau tranquille et froide, ils les relevèrent avec des poissons lourds, *etc.* Loti, p. 12. (Modern examples are easily multiplied; the construction is quite common.)

DEPUIS QUE.

... Il en apprit seulement mes principales aventures depuis que je m'étais échappé de Saint-Sulpice. *Pré.*, p. 220. Ils ne donnaient plus d'inquiétude aux Romains, dit Malchus, depuis qu'ils avaient cessé d'entretenir les armées, *etc.* *Montes.*, p. 441, col. 1. Depuis qu'elle avait quitté la ferme, Pierrot s'enuyait de ne plus la voir. ... Il lui raconta ses chagrins, *etc.* *Musset, Margot*, p. 355. On venait plus volontiers depuis que le bruit s'était répandu que les Lureux, *etc.* *Le blé qui lève*, p. 254.

There are some temporal expressions which give an activity as nominally anterior to another, but the point of interest is often the causal, or other relation between the two actions rather than the simple sequence of events. Relative completion, therefore, is not stressed, and there is great play for tense variation according to the subjective attitude of the speaker. This accounts for the hesitation in tense after *à peine* and *depuis que*, in which cases, the sequence, though present, is unimportant as against the interdependence of the two activities. In this connection, notice the nearly causal meaning assumed by *quand* and *dès que* in most instances.

Moreover, the activity named in the clause is often important only for the effect it produces; the idea of completion is therefore not desirable, and the pluperfect is used to stress the continuance of the concept named. The mere presence of such continued effect is not sufficient; it must be stressed if it is to cause the use of the pluperfect.¹

As examples of the pluperfect in which the attention is chiefly directed to the present result of the activity note the following: Si come les os s'estoient tant entreprochiés qu'elles s'entreveoient de plain, longement s'aresterent, *etc.* *Anon. de Béth.*, p. 768, J-K. A peine étoit le comte rentré en sa chambre, quand nouvelles lui vinrent, *etc.* *Froiss.*, II, p. 403 (Buchon). ... Mais comme la moitié estoit passée, monsieur le marquis fit crier, *etc.* *Mont.*, p. 380/2. Et à peine en la rue estoy-ie entrée encore, Quand l'entens la rumeur, *etc.* *Garnier, Anti-*

¹For a treatment of stress as a determining factor in tense, *cf.* *Armstrong, o. c.*

gone, 2465. . . . A peine était-elle revenue, que nous vîme (*sic!*) paraître la tourière, *etc.* Mar., p. 136. Ils ne donnaient plus d'inquiétude aux Romains, dit Malchus, depuis qu'ils avaient cessé d'entretenir les armées, *etc.* Montes., p. 441, col. 1. . . . Il en apprit seulement mes principales aventures depuis que je m'étais échappé de Saint-Sulpice. Pré., p. 220.

As a few examples of the past anterior where the result still remains, note the following sentences: Quant li cuens de la Marche vit qu'il ot perdu Saintes et quatre chastiaus, . . . si se pensa, *etc.* Men. Reims., p. 188, § 365. Et depuis que ledict conte de Charolois eut esté une piece duc de Bourgongne, et que la fortune l'eut mis plus hault que ne fut jamais homme de sa maison, . . . Dieu le souffrit cheoir en ceste gloire, *etc.* Com., p. 96. Depuis que ces gens y furent entrez, l'artillerie dudict duc tira continuellement, l'espace de quinze jours, *etc.* *Idem.*, p. 286. Il ne se presenta pas grande occasion depuis que je fus arrivé au camp, *etc.* Mont., p. 368. A peine fus-je arrivé à Bruxelles, que j'allai, *etc.* Vol., p. 171, col. 1.

Separate consideration is demanded by a group of examples in which there is absolute anteriority expressed by the pluperfect but the distinctive feature of which is the presence of another pluperfect in the rest of the sentence. Thus: Quand le pauvre sonneur de cloches était devenu sourd, il s'était établi entre lui et Claude Frolo une langue de signes, *etc.* Notre-Dame de Paris, I, p. 226.

The following examples are of the same type. There is no repetition of the idea.

QUAND.

Nostre artillerie avoit fort tiré, quant ceulx de monseigneur du Lan s'en estoient approchez si pres. Com., p. 89/8. Quand plusieurs bûcherons, au soir d'une discussion de tarifs avec M. Thomas, le gros marchand de bois, avaient proposé d'aller saccager la maison de l'"exploiteur," il avait pris parti contre eux, et fait rejeter leur vengeance. Le blé qui lève, p. 79.

LORSQUE.

There are no clear cases of anteriority.

APRÈS QUE.

Il me conta qu'un moment après que j'étois sorti de sa chambre, Estouteville . . . l'étoit venu voir, *etc.* Princesse de Clèves, p. 71/20. Ces sectes étaient des nations entières. Les unes, après qu'elles avaient été conquises par les Romains, avaient conservé leur ancienne religion, comme les Samaritains et les Juifs. Les autres, *etc.* Montes., p. 443, col. 2. (There may be here an idea of repetition.)

DÈS QUE.

Dès que la prise de la Bastille avait été connue à l'Hôtel-de-Ville, les électeurs en avaient fait informer l'assemblée qui l'avait apprise vers le milieu de la nuit. Thiers, p. 67. Dès qu'il l'avait aperçue à l'autre bout du salon, charmante, un peu pâlie, comme il l'avait regardée. J. Normand—Les annales politiques et littéraires, 1891, 1, 159 C. (Quoted by Vising, NT., p. 176.)

A PEINE.

A peine avait-il eu le temps de prononcer le mot, que la haridelle (*i. e.*, le cheval) était tombée. Les misérables, p. 342. (Quoted by Rabinowicz.)

DEPUIS QUE.

. . . La leur remontra il comment il les avoit tenus en paix et en pourfit et en toutes prosperités, depuis que il estoit venus a tiere, *etc.* Froiss., IX., p. 216, § 129. Sa creance estoit fondée sur le desir que le Roy avoit eu, long temps avoit, d'avoir bonne amytié avec luy, et que les deux royaumes peussent vivre en paix; et que jamais, depuis qu'il avoit esté roy de France, il n'avoit fait guerre, *etc.* Com., p. 351/4. . . Et, depuis qu'elle était rentrée au logis, cette humeur ne l'avait pas abandonnée. Pré., p. 173.

SITÔT QUE; D'ABORD QUE.

Le Roi avoit toujours aimé le Connétable; et sitôt qu'il avoit commencé à régner il l'avoit rappelé de l'exil où le Roi François Ier l'avoit envoyé. Princesse de Clèves, p. 6. Sitôt que le prince de Condé avoit commencé à conter les sentiments de Monsieur de Nemours sur le bal, Madame de Clèves avoit senti une grande envie, *etc.* *Ibid.*, p. 49. Il me conta . . . que d'abord qu'il avoit été assis, il avoit commencé à pleurer, *etc.* *Ibid.*, p. 71/24. . . Elle se remit devant les yeux l'aigreur et la froideur

qu'elle avait fait paroltre . . . ; quel calme et quelle douceur avoit succédé à cette aigreur sitôt qu'il l'avoit persuadée que cette lettre ne le regardoit pas. *Ibid.*, p. 137. Quoique la pensée de l'épouser lui fût venue dans l'esprit sitôt qu'elle l'avoit revu dans ce jardin, elle ne lui avoit pas fait la même impression, etc. *Ibid.*, p. 231. Cf. Vising, NT., for further examples.

The tense in these clauses is plainly caused by attraction to the pluperfect upon which they depend, and is the more remarkable as the sequence is in many cases immediate. It is now significant that in all the examples given with **quand**, **lorsque**, **après que**, and **dès que**, the tense is in combination with an imperfect or pluperfect. This phenomenon suggests the possibility of a rule that in anterior clauses without repetition, the pluperfect may occur after **quand**, **lorsque**, **après que**, **dès que**, **aussitôt que**, and **sitôt que**, if there is an imperfect or pluperfect in the clause upon which it depends. The only example at hand in which such a pluperfect seems to occur with the past definite is the following: . . . On se souleva sous Jacques I^{er}, lorsque la richesse des communes était devenue trois fois plus grande que celle des "lords." Thierry, p. 35. In this instance, however, we have probably rather a clause of simultaneity.¹

It can not be stated in the form of a rule that the presence of an imperfect or pluperfect will invariably cause a pluperfect in an anterior clause of this type. The past anterior does not necessarily demand a past definite in connection with it.² This will appear from the following anterior clauses: Quant li Venicien eurent leur nes apparellies, . . . li pelerin d'autre part . . . avoient leur perrieres et leur mangonniax si atornés, qu'il getoient, etc. RClary., p. 38.

¹ Cf. the special treatment of such clauses, p. 53 ff. For a Spanish example of pluperfect plus past definite, cf. Vising, NT., p. 176.

² Vising shows this by some examples, N.T., p. 171. It is too broad to state in the form of a general rule, as does Vising, NT., p. 176, that if the whole idea is pushed back into the remote past, the pluperfect will occur in the clause.

Apries chou ke li empereres ot demouré trois jors en Salenyke u quartre, li mandoient cascun jor li Lombart, *etc.* HVal., p. 364, § 599. Aprez ce que cil noble roy Edowart d'Angleterre eust ainsy . . . reconquis la bonne cité de Berwich et gasté tout le plain pays d'Escoce et mis ses garnisons et ses gardes par tout ou il luy pleut, et il fut revenu a joye en son pays, il estoit si amé, *etc.* JBel., p. 119/1-5. Le joeune conte Willaume de Haynau, qui apre z ce qu'il eut envoyé parler ces messages . . . s'estoit parti . . . il se parti, *etc.* *Idem.*, p. 159/31. Aprez qu'ilz furent retournez en Angleterre, nul ne vouloit diminuer son estat, *etc.* Com., p. 67/20. . . . Parquoy concluoi ent qu'il vouloit recou vrer Guyenne, comme il avoit fait Normandie autresfois, apres qu'il l'eut baillée en partage, comme avez ouy. *Idem.*, p. 270/4. Aprez qu'il fut retourné et ses gens d'armes logies en la conté de Marle, offroit *etc.* *Idem.*, p. 404/18. Aprez qu'on eust entendu la counonade . . . , monsieur de Botieres n'estoit gueres content en soy-mesme. Mont., p. 492/19. Ainsi escrivoit l'Empereur Probus dedans Vopisque, au Senat de Rome, apres qu'il eut reduit sous son obeissance quelques peuples de la Germanies, *etc.* Pasq., 373/D, 8. Comme aussi estoient les Sergens faits par les Baillifs & pareillement les Notaires, quelque temps apres qu'ils se furent separez des Tabellions. *Idem.*, 399. Le connestable sceut . . . que le Roi, apres que le cardinal lui eut faict faire un voeu à nostre Dame de Cléri . . . avoit rendu, *etc.* ADA., p. 299. . . . Aprez que Robespierre eut fait périr Cloutz . . . , les Sociétés . . . ouvraient encore . . . des temples, *etc.* Michelet, vi, p. 400. So too in the older language, the past definite plus puis que occurred with other tenses than the past definite: Jehans li Ermins estoit en ma compaignie, puis que je reving d'outre mer, que je m'en aloie a Paris. Joinv., p. 246, § 449. A ce respondi-je que, tandis comme je avoie estei ou servise Dieu et le roy outre-mer, et puis que je en reving, li serjant au roy de France et le roy de Navarre m'avoient destruite ma gent et apovroiez, *etc.* *Idem.*, p. 398, § 735. Messires Thumas Trives et si compaignon qui se tenoient a Thudelle et qui encores n'avoient riens fait despuis qu'il vinrent en Navare, entendirent, *etc.* Froiss., ix, p. 110, § 77.

We must therefore state as a practical rule that in anterior clauses without repetition, after *quand*, *lorsque*, *apès que*, *dès que*, *aussitôt que* and *sitôt que*, the past anterior is used; but an imperfect or pluperfect outside of the clause may at times attract this to the pluperfect, though not necessarily.

In a great number of cases, however, where the pluperfect

is found in the temporal clause, it really expresses simultaneity with some other idea in the sentence, while the whole is shown by the compound tense to be anterior to the rest of the context. The use of the past definite, after *quant*, to give simultaneous action is well recognized.¹ When this construction is thrown into the remote past, the past anterior is excluded, because, on account of its form, it expresses past time relative to past time. This the pluperfect does not necessarily do,² and the tense is thus well chosen for past simultaneity. Thus: . . . *Dont li roys fu forment effraez, et li dist que mout estoit hardis quant il a voit tenu nulles convenances ne paroles au soudanc, sanz parler a li, etc.* Joinv., p. 280, § 512.

In the following examples, the temporal clauses give simultaneous rather than anterior action.

QUANT.

Et li chevaliers li respondi que mout avoit fait que fous, quant il ne la croeit ne ne l'amoit, et estoit entrez en son moustier et en sa maison. Joinv., p. 30, § 52. *Quant le gentil conte ouyt ce pour quoy ilz estoient là envoyez, et il eut ouy les raisons et les doubtances que ledit roy avoit mis audevant de son conseil, il ne les ouyt mie envis, ains dist que le roy n'estoit pas sans sens, quant il avoit ces raisons et ces doubtances ainsy bien considéré, etc.* JBel., p. 121/22.

. . . *Commenchierent a parler et a murmurer ensamble, et a dire qu'on avoit fait un trop grant outrage, quant on avoit occis le baillieu dou conte faisant son office, etc.* Froiss., IX, p. 179, § 110. *Ne leur sambloit il pas que il m'eussent fait des despis assés, quant il m'avoient occis mon baillieu faissant son office, et deschiret ma baniere et pifflee as pies?* *Idem.*, IX, p. 185, § 113. . . . *Et dissoient que il n'estoit mies bien courtois, quant il leur avoit tolut leur prisonnier, etc.* *Idem.*, IX, p. 259, § 152. *Encores se douloit le Roy de quoy il l'avoit trouvé ung peu dur, quant il luy avoit parlé du duc de Bretagne, etc.* Com., p. 378/7.

Cependant, le comte Simon ayant sceu l'inclination des Thoulouzans et les promesses faictes a leur seigneur quand il les

¹ Cf. Mätschke, p. 16, c.

² The pluperfect may, however, express past time relative to past time. Cf. Clédat, *Annuaire*, I, pp. 63-64. Cf. also Foth, pp. 301-302.

avoit quittez, s'avança pour piller la ville. ADA., p. 185. (The clause is simultaneous with "faites"). . . . Et c'était apparemment là le résultat de ce qu'il avait dit à ce laquais, quand je l'avais vu lui parler à l'oreille. Mar., p. 77.

Quand Charles II, pour ne pas fausser trop impudemment sa parole, avait proposé une loi d'amnistie qui bornait le cercle des représailles que la restauration devait exercer, il avait dit en confidence à la chambre des lords qu'on emploierait d'autres moyens pour se défaire des patriotes intraitables. Thierry, p. 85. Je lui expliquai que je n'étais pas malade quand mon ami m'avait quitté. Graziella, p. 77. Naïvement, Yann racontait sa vie de pêcheur, ses fatigues, ses salaires, les difficultés d'autrefois chez ses parents, quand il avait fallu élever les quatorze petits Gaos dont il était le frère aîné. Loti, p. 50. La veille, quand on était parti au chant des vieux cantiques, il soufflait une brise du sud, etc. *Idem.*, p. 144.

LORSQUE.

Je me souvins heureusement de l'auberge de Chaillot, où j'avais passé quelques jours avec Manon lorsque nous étions allés dans ce village pour y demeurer. Pré., p. 160. (Author is not stressing anteriority; it was "at the time that they went to stay there" that they passed these few days.) J'ai ajouté . . . que vous y aviez consenti, et qu'y étant venu vous-même, vous n'aviez pas paru extrêmement inquiet lorsque je vous avais quitté. *Idem.*, p. 203. G . . . M . . . était suivi d'un laquais lorsqu'il avait été arrêté par le garde du corps. *Idem.*, p. 210. Elle n'avait pas même eu la curiosité de les (*i. e.*, her eyes) ouvrir lorsqu'elle avait entendu le bruit de ses gardes qui craignaient d'être attaqués. *Idem.*, p. 241. . . . S'obligeaient de payer aux consuls quatre cent mille sesterces, s'ils ne leur fournissaient trois augures qui déclareraient qu'ils étaient présents lorsque le peuple avait fait la loi-curiate, quoiqu'il n'en eût point fait, etc. Montes., p. 413, col. 1. Un de ses aïeux avait déjà exprimé la même idée dans un plus vieux langage, lorsque, remerciant les états généraux de la hardiesse de leurs remontrances, il avait dit, etc. Tocque., p. 203. Au moins, si j'étais allé droit à lui lorsque la dépêche était arrivée nous l'aurions ouverte ensemble; à présent tout serait dit. Daudet, Le petit chose, p. 25. (If I had only gone right away at the time the dispatch came, etc.)

II.

It has been claimed that where a pluperfect and a past anterior occur closely connected, the pluperfect indicates action anterior to that of a past anterior.¹ But note the following example: . . . Mais ains que il i venist, od Looys tot fait et s'estoit trais ariere. Anon. de Béth., p. 766. Also: Quant li maistres au fil l'empereur Kyrzac vit que li oncles a l'enfant eut tray sen pere et qu'il s'estoit fais empereres par traison, si ne fait mais el? RClary., p. 22/16. In neither of these cases is the pluperfect anterior in time; the stress upon the present relation is the determining element.

In fact, in Old French, where the pluperfect was restricted much more than at present, the pluperfect and past anterior stand side by side at times, although for us no change in the standpoint is manifest.

Such alternation of pluperfect and past anterior appears in the following examples: Guillaumes des Roces, qui boins chevaliers estoit, nes iert d'Anjo, povres bachelers ot esté; mais par sa proece avoit-il a feme la dame de Sabluel: par coi il estoit riches ber. Ducs de Nor., p. 93. Jehans de Monmirail . . . i estoit o XIII chevaliers; mais .VII. en ot envoies avant, qui ierent a Londres o les autres; Arnous li cuens de Gisnes i estoit o .X. chevaliers, qui .V. en avoit autresi envoies avant, etc. *Ibid.*, p. 166.

It should be remembered that for the past anterior, as elsewhere, the subjective conception of the activity and not the objective reality decides the choice of tense. An action may be viewed from the two standpoints, and the tense depends upon this psychical condition. I have already shown in Chapter I that objective inception has no indispensable part here; nor has actual completion any more weight. It suffices that for the purposes of the account, the activity may be dismissed. Thus: . . . Lesquels furent pris par monsieur le grand maistre . . . ,

¹Rabbinowicz, p. 111, § 37.

et apres que nos ennemis n'eurent peu rien faire devant Theroane, laquelle, etc. Mont., p. 403/17.¹

III.

Finally, why has the past anterior so nearly disappeared? In general, everything is related to the immediate present; the favorite past tense stresses present completion; completion, viewed further away, seems cold and indifferent and must be drawn up into the speaker's environment. A tense expressing completion relative to past time is still harder to grasp; and so the past anterior can stand only in time-honored constructions where the relations are made clear by an additional qualifier of time. Such are the temporal clauses; such also the use of the past anterior with *bientôt*, or some other temporal expression, in which case the swiftness of the action is shown. But this effect does not arise because of an alleged inceptive value in the verb; it is present because the speaker names a date at which we might reasonably expect to behold the activity come to completion and then states that it is already finished. This could easily arise through the simple past definite: *il vint bientôt*; then a desire to hurry the narrative would lead the speaker to claim that "he had already come" at this time; thus: *il fut bientôt venu*.

¹That the objective character of the activity is immaterial, appears from the past definite, for which examples may be cited of activities objectively present, coming to completion in the present, or wholly past. For example: PRESENT ACTION. Sire, dis-je, en maleur! les piez de ces vilains ne laverai-je ja.—Vraiment, fist-il, ce fu mal dit, etc. Joinv., p. 16. . . . Et ce tesmoigne Joffrois . . . , qui ceste ovre traïta, etc. Villeh., p. 98. ACT COMPLETED IN PRESENT. . . . Et je vous assoil, de par Diu, de toz les pechies ke vous onques feistes jusques au point d'ore. HVal., p. 326.

Moreover, there need be absolutely no objective division between the past and the present stages of the activity, but a certain portion of the action may be cut off, and subjectively treated as a completed act in past time. Thus: *Celuy qui fut est encore: il a gasté le présent et l'avenir, etc.* Bal., p. 150. Note also the frequently quoted sentence: *Dieu fut, est, et sera.*

The use of the past anterior in principal clauses is sufficiently illustrated in the following examples. The narrowed field in the modern examples may here be seen. Et li dux de Venise ne se fu mie obliés; ainz ot ses nes et ses vissiers et ses vaissiaus ordenez d'un front, *etc.* Villeh., p. 96, § 172. Et Johanis li rois de Blaquie les ot tote jor suiz a tôte sa route, et se herberja bien a deus liues d'als. *Idem.*, p. 222, § 374. . . . Il se traist d'une part o la gent, et ot moult tost consellié; puis revint, *etc.* Ducs de Nor., p. 113. Un jor furent venu li XXV baron en la court le roi por .I. jugement faire. *Ibid.*, p. 151. Et en brief tens li venez se feri ou voile, et nous ot tolu la veue de la terre, que nous ne veismes que ciel et yaue, *etc.* Joinv., p. 70, § 127. . . . L'on li geta un mortier sus la teste; et fu mors, *etc.* *Idem.*, p. 178, § 329. . . . Une neis hurta aussi; et quant elle vint en la haute mer, elle ne pot souffrir les cos des ondes, ainçoiz se desrompi; et furent tuit peri quant que il estoient en la nef, *etc.* *Idem.*, p. 342, § 625. Chascun fut tantost arrivé, car ilz n'attendoient aultre chose, *etc.* JBel., p. 114. Si trouva assez prez grande quantité de vasseaulx et naves plaines de vins, que marchans avoient la amené pour vendre; si eurent tantost lesdis marchans vendu leur vin, *etc.* *Idem.*, p. 298.

Or vous avez ouy de l'arrivee de ceste armee de Bourgongne, laquelle fut a Peronne presque aussitost que le Roy: car ledict duc ne les eut sceu contremander a temps, *etc.* Com., p. 158. . . . Je ne voulais rien laisser d'imparfait: mais j'eus bientôt fini, *etc.* Mar., p. 41.

Il eut vite fait d'apprendre son état, *etc.* Le blé qui lève, p. 48. Il se remit a marcher. L'ombre l'eut bientôt englouti, avec les haies, *etc.* *Ibid.*, pp. 246-247. Le tramway l'eut bientôt mené à Onnaing. *Ibid.*, p. 338. Gilbert était entré dans l'étable. En un tournemain, il eut plié les vêtements qu'il avait laissés, *etc.* *Ibid.*, p. 344.

Aside from a natural tendency of the past anterior to become less frequent, it has had to compete with the pluperfect, which is now a real narrative tense. The pluperfect had gained its present extended domain by the sixteenth, or, at the latest, by the seventeenth century.¹ But long before this, it had tended toward a narrative usage. Even in the Latin, the pluperfect, though not greatly used, assumed at times a preterite sense.² The same usage exists in the Old French.³

¹ Cf. Haase, *Syntaxe du XVII^e siècle*, p. 162.

² Grandgent, § 124. Landgraf, p. 211; Visling, vi, 3, 83.

³ Stimming, ZRPh., xxiv, p. 398. The same usage is found for the

That is, in the remote past, everything is hazy; everything tends to be merely preparatory, a background for the events near at hand; and the line between narrative and description becomes indistinct. That the pluperfect has become distinctly narrative is shown by various and frequent passages in which repetition or duration is indicated, but in which the time extension is sufficiently definite to have led to the use of the past anterior, if the past anterior and pluperfect were coextensively parallel to the past definite and imperfect.

Such examples as here indicated are the following: . . . Et fumes en une voute de roche mout haute, la ou l'on disoit que la Magdeleine avoit estei en hermitaige dix-sept ans. Joinv., p. 364, § 663. Avint que le roy Robert qui . . . moult de fois avoit esté desconfit et dechassé au temps du bon roy Edowart, . . . estoit devenu moult viel, *etc.* JBel., p. 33/18. . . . Enfourné que le joeune roy David estoit saisy de la cite de Berwich, qui devoit estre de son royaume, et que le bon roy Edowart avoit tousjours tenue quietement et en paix, *roy. Idem.*, p. 101/14. (Also another instance, *Idem.*, p. 102/2.) . . . Aux Angles qui avoient sceu et veu qu'ilz avoient exillié, ars et gasté leur pays par douze jours et pris par force la cite de Duraine, et mis a destruction. *Idem.*, p. 265/13-14. . . . Car bien se pensoit chascun que c'estoit messire Amaury de Clichon qui amenoit ce secours d'Angleterre dont vous avez ouy parler, qui par quarante jours avoit eu vent contraire. *Idem.*, p. 289/30.

Chil de Carenton n'avoient point de cappitaine de nom, ne heu depuis la mort messire Eustasse d'Aubrecicourt, qui la morut et qui leur capitaine avoit esté bien quatre ans, *etc.* Froiss., ix., p. 65, § 47. . . . Et le veiz delivrer d'une prison ou il avoit esté cinq ans. Com., p. 10/15. L'armee pouvoit estre de quatorze cens hommes d'armes, mal armez et maladroictz, car long-temps avoient esté ces seigneurs en paix, *etc.* *Idem.*, p. 19/6. Incontinent apres passa en Angleterre le conte de Richemont, de present Roy (qui par longues annees avoit esté prisonnier en Bretagne), *etc.* *Idem.*, p. 70/1. . . . Et n'y avoit gueres que ledictz de Dinant y avoient tenu le siege, la riviere entre deux, l'espace de huit mois entiers, et fait plusieurs cruaultez es environ, *etc.* *Idem.*, p. 115/5. . . . Quant ilz feirent la paix de Gavre avec luy (car ilz avoient esté en guerre deux ans avec ledict duc), *etc.* *Idem.*, pp. 142-143. . . . Je diroye que ce qui raisonnablement debvroit avoir esté cause de sa pugnition, estoit

past anterior also. For the Old French organic pluperfect, *cf.* Gamillscheg, *o. c.*

que toujours avoit travaillé de toute sa puissance, *etc.* *Idem.*, p. 396/5. . . . L'élection du Chancelier . . . au lieu de Messire . . . , qui avoit dignement exercé cet Estat l'espace de vingt-cinq ans, *etc.* Pasq., 402, B. A quoy elle respondit que le jour precedent elle l'avoit entendue trois fois, à midy, à vespres, & au soir, *etc.* *Idem.*, 406, D. . . . Lequel, l'année précédente, estoit prévost de la commune, et n'avoit excersé que le temps d'un an ladicte prévosté, *etc.* PB., p. 51/26-27. Et que ainsy feust avoit pluseurs fois menaschié de bouter le feu en la ville, *etc.* *Idem.*, p. 86/6.

Ce Muley, selon l'estrange coustume de ses prédécesseurs, lesquels, en quatre cents ans, avoyent changé de 35 rois, . . . , fut chassé, *etc.* ADA., p. 110. . . . Je repris le même sourire moqueur qui m'avoit déjà servi en deux occasions, *etc.* Sév., I, p. 509. . . . Me dit . . . qu'il vous avoit écrit deux fois, *etc.* *Eadem.*, II, p. 121. . . . Mais je me rappelai aussitôt que, malgré toute sa bonté, il m'avoit resserré six mois dans une étroite prison, *etc.* Pré., p. 99. Il me dit qu'il . . . lui connaissait un fils en âge d'être marié, qui était venu plusieurs fois à l'hôpital avec son père. *Idem.*, p. 147. Il nous dit . . . qu'elle avoit versé continuellement des larmes pendant les six premières semaines après son arrivée, *etc.* *Idem.*, p. 151. C'était un amusement qu'elle s'était donné plusieurs fois. *Idem.*, p. 175. M. Fabrice, qui avoit été sept ans auprès de lui . . . m'avaient donné des mémoires. Vol., p. 27, col. 2. J'ai ouï dire à feu M. le maréchal de Villars . . . que l'on avoit même manqué deux fois de parole, *etc.* *Idem.*, p. 85, col. 1.

. . . Necker avoit dit plusieurs fois au roi, *etc.* Thiers, p. 58. . . . Des injustices cruelles dont il avoit toujours été victime, *etc.* Tocque., p. 297. . . . Mais on est d'ordinaire aussi imprévoyant dans l'expression de cette sympathie nouvelle qu'on l'avoit été longtemps dans l'insensibilité. *Idem.*, p. 302. L'évêque, qui avoit été longtemps l'égal du prêtre monta au-dessus de lui. Coul., p. 67. . . . Et s'était négligemment laissé adorer pendant huit nouveaux jours. Loti, p. 232. Pour jolie, elle l'avoit toujours été comme personne, *etc.* *Idem.*, p. 243. Trois fois, Michel avoit frémé au passage d'une bécaisse qui "croulait." Le blé qui lève, p. 14. Mais depuis que Michel habitait la Nièvre, elle était venue deux fois à Fontenilles, *etc.* *Ibid.*, p. 39. Et trois fois au moins il avoit dit, *etc.* *Ibid.*, p. 60. Il resta domestique à la Vigie, mais il quitta la bauge où, pendant treize ans, il avoit dormi, *etc.* *Ibid.*, p. 63. Il secoua ses sabots qui étaient couverts de boue, car il avoit plu toute la matinée, *etc.* *Ibid.*, p. 269. Il s'en était parlé à lui-même, deux ou trois fois. *Ibid.*, p. 291. Toute la nuit qui avoit précédé ses "Pâques de novembre," il avoit réfléchi à ce qu'il devait faire. *Ibid.*, p. 335.

VITA.

I, Gustav George Laubscher, was born June 4, 1883, at Cleveland, Ohio, where I received my secondary education in the public schools. Entering Adelbert College of Western Reserve University in 1902, I was graduated in 1906 with the degree of A.B. The years from 1906 to 1909 have been spent at the Johns Hopkins University, with French as a principal subject and Spanish and Italian as first and second subordinates. During my attendance at the University, I have held a University Scholarship (1906-07) and the Romance Fellowship (1908-09). The summers of 1905 and 1908 were spent in study abroad, principally in Paris.

I wish herein to record my appreciation of courses followed with Professors Maurice Bloomfield, M. P. Brush, G. C. Keidel, C. C. Marden, Philip Ogden, J. E. Shaw, F. M. Warren, and René Doumic; and to express my especial gratitude to Professors A. Marshall Elliott and Edward C. Armstrong, and to Professor Benjamin P. Bourland of the Western Reserve University.



UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY,
BERKELEY

**THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW**

Books not returned on time are subject to a fine of 50c per volume after the third day overdue, increasing to \$1.00 per volume after the sixth day. Books not in demand may be renewed if application is made before expiration of loan period.

AUG 22 1925

EO 6 1926

MAR 17 1929

MAR 17 1932

Y 67675

Laubscher
202675



